

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2455

17 décembre 2009

SOMMAIRE

AES International S.à r.l.	117829	Matériaux de Construction Nic. Wilwert et Fils S.à r.l.	117835
Assadé S.à r.l.	117830	Mercurion Asia Fund	117829
Atout Immo S.A.	117833	Milesa S.à r.l.	117834
Axis Constructions	117834	Miscro S.A.	117839
Boutique Féline Sàrl	117837	Navimer S.A.	117830
Coro Trade S.A.	117832	Orion Capital	117829
De Longhi Holding S.A.	117827	Promopharm S.A.	117830
Duchy Investments S.à r.l.	117833	Roma S.A.	117832
Dünen Resort S.A.	117828	Sammichele S.à r.l.	117832
Ex-Protect S.à r.l.	117836	Seka S.A.	117836
Games Ventures S.A.	117838	Standard Chartered Financial Services (Luxembourg) S.A.	117834
Industrie Nähmaschinen Holding	117828	Tarkett Agepan Laminate Flooring, S.C.S.	117835
JMW Luxembourg S.A.	117834	Tekden S.A.	117831
JMW Luxembourg S.A.	117835	The Exhibition Factory S.A.	117838
Lagorum SA	117840	Topvel Holding S.A.	117840
Lanzer S.A.	117835	Transports Nic. Wilwert et Fils S.à r.l.	117836
La Rivière Immobilière SA	117840	Urbe S.A.	117832
Lion/Gem Lux 1 S.A.	117840	Vector Group S.A.	117796
L.M.I., Louchet Management & Investments	117831	VHCL Quatre S.A.	117837
L-Travaux Sàrl	117831	Violine S.à r.l.	117794
Lumia S.à r.l.	117833	Zeman & Co. Gesellschaft m.b.H	117836
Lutsinia SA	117839		
Lux Technicom S.à r.l.	117831		

Violine S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 158.500,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 113.812.

In the year two thousand and nine, on the twenty-eighth day of October.

Before Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED

1) Onward Holdings Co. Ltd, a limited company incorporated under the laws of Japan, having its registered address in 3-10-5 Nihonbashi, Chuo-ku, Tokyo 103-8239, Japan, registered with the Register of Foreign Legal Affairs of Tokyo under registration number 0199-01-034736, holder of 3150 shares, and

2) GIBO'Co S.p.A. a company incorporated under the laws of Italy, having its registered office at 69, Via Cassia, I-50023 Tavarnuzze/Impruneta, Italy, registered with the Chamber of Commerce of Florence, under registration number FI/461728, holder of 560 shares,

Both here represented by Ms Nathalie Jastrow, with professional address in Luxembourg, by virtue of proxies, given under private seal, on 23 October 2009 and on 22 October 2009 respectively.

The said proxies, initialed "ne varietur" by the appearing person and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, represented as stated herabove declare that they are the sole shareholders of Violine S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at 412 F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg, with a share capital of EUR 92,750.-, registered with the Luxembourg trade and companies' register under registration number B 113.812, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on 27 December 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 26 April 2006, number 837 (the Company") and amended last by deed of notary Joseph Elvinger, residing in Luxembourg, on 28 November 2008 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 4 February 2009 number 247.

The appearing parties representing the entire share capital have required the undersigned notary to register the following unanimously adopted resolutions:

First resolution

The shareholders decide to increase the share capital through the conversion of sixty-five thousand seven hundred fifty euro (EUR 65,750.-) out of the share premium account of the Company into share capital so as to increase it from its current amount of ninety-two thousand seven hundred fifty euro (EUR 92,750.-) represented by three thousand seven hundred ten (3,710) shares with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, up to one hundred fifty-eight thousand five hundred euro (EUR 158,500.-) represented by six thousand three hundred forty (6,340) shares with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each.

The two thousand six hundred thirty (2,630) newly issued shares are entirely subscribed by Onward Holdings Co., Ltd., prenamed.

Gibo'co S.p.A., prenamed and as second shareholder of the Company, represented as stated hereabove expressly waives its right to receive any shares pursuant to the present conversion of share premium into share capital.

The proof of the existence of the share premium account has been provided to the undersigned notary based on the balance sheet of the Company as of 30 September 2009.

Second resolution

As a consequence of the above mentioned resolution, the shareholders decide to amend article 6 of the articles of incorporation of the Company and shall now read as follows:

" **Art. 6.** The Company's share capital is set at one hundred fifty-eight thousand five hundred euro (EUR 158,500.-) represented by six thousand three hundred forty (6,340) shares with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings ".

Whereof, the present deed is drawn up in Senningerberg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that upon request of the appearing person, the present deed is worded in English.

The deed having been read to the appearing person, known to the notary by its surname, first name, civil status and residence, such person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le vingt-huitième jour d'octobre,

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire résidant à Niederanven,

Ont comparu:

Onward Holdings Co. Ltd, une limited company constituée selon les lois du Japon, ayant son siège social au 3-10-5 Nihonbashi, Chuo-ku, Tokyo 103-8239, Japon, enregistré auprès du Bureau des Affaires Juridiques de Tokyo, sous le numéro 0199-01-034736, détenant 3150 parts sociales, et

GIBO'Co S.p.A, société constituée selon les lois d'Italie, ayant son siège social au 69, Via Cassia, 1-50023 Tavarnuzze/ Impruneta, Italie, enregistrée auprès de la Chambre de Commerce de Florence, sous le numéro FI/461728, détenant 560 parts sociales,

tous dûment représentés par Nathalie Jastrow, demeurant à Luxembourg, en vertu de procurations sous seing privé données respectivement le 23 octobre 2009 et le 22 octobre 2009.

Lesdites procurations, paraphées ne varietur par le mandataire et le notaire, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Les parties comparantes représentées comme dit ci-avant déclarent qu'elles sont les seuls associés de Violine S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg, avec un capital social de EUR 92.750.-, enregistrée auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 113.812, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 27 décembre 2005, publié le 26 avril 2006 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 837 (la «Société») et modifié par acte du notaire Joseph Elvinger de résidence à Luxembourg en date du 28 novembre 2008 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 247 du 4 février 2009.

Les parties comparantes représentant l'intégralité du capital social ont demandé au notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes prises à l'unanimité:

Première résolution

Les associés décident d'augmenter le capital social de la société par la conversion de soixante-cinq mille sept cent cinquante euros (EUR 65.750.-) du compte de prime d'émission en capital social de sorte à augmenter le capital social de son montant actuel de quatre-vingt-douze mille sept cent cinquante euros (EUR 92.750.-), représenté en trois mille sept cent dix (3.710) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25.-) chacune, à cent cinquante-huit mille cinq cents euros (EUR 158.500.-) représenté par six mille trois cent quarante (6.340) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq (EUR 25.-).

Les deux mille six cent trente (2.630) parts sociales nouvellement émises sont entièrement souscrites par Onward Holdings Co.Ltd., précitée.

Gibo'co S.p.A., précitée, deuxième associé de la Société, représentée comme dit ci-avant, renonce expressément à son droit de recevoir des parts sociales suite à la présente conversion de la prime d'émission en capital social.

Preuve de l'existence du compte prime d'émission a été produite au notaire soussigné sur base des comptes de la Société en date du 30 septembre 2009.

Deuxième résolution

Suite à la résolution ci-dessus, les associés décident de modifier l'article 6 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de cent cinquante-huit mille cinq cents euros (EUR 158.500.-), représenté par six mille trois cent quarante (6.340) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25.-) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires».

Fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande du comparant, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la requête de la même personne comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

L'acte ayant été lu au comparant, connu du notaire par son nom, prénoms usuels, état civil et demeure, le comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Nathalie Jastrow, Paul Bettingen

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 4 novembre 2009. LAC / 2009 / 46389. Reçu 75.-

Le Receveur (signé) Francis Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 23 novembre 2009.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2009149062/108.

(090180652) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2009.

Vector Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 147.401.

In the year two thousand nine, on the twenty-first of October, at eleven a.m.

Before Maître Joseph ELVINGER, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of VECTOR GROUP S.A., a Luxembourg limited liability company (société anonyme), having its registered office at L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll, incorporated by deed enacted on July 16, 2009, inscribed in the Trade Register of Luxembourg under Nr B 147.401 and whose articles of association have not been amended to date.

The meeting is opened, with Mrs. Catherine Dessoy, "avocat à la Cour", residing at L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich in the chair.

The chairman appoints as secretary Mrs Sévrine Silvestro, "avocat à la Cour", residing at L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

The meeting elects as scrutineer Mrs Marilia Azevedo, private employee, residing at L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

The chairman requests the notary to record that:

I. The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list which will be signed and here annexed as well as the proxies and registered with the minutes.

II. As appears from the attendance list, all the 31,000 (thirty one thousand) shares, representing the whole capital of the corporation, are represented and all the shareholders represented declare that they have had notice and knowledge of the agenda prior to this meeting, and agree to waive the notices requirements.

III. The present meeting is duly constituted and can therefore validly deliberate on the following agenda:

Agenda:

1. Addition of a new class of preferred shares, being Class J Preferred Shares.

2. Reduction of the share capital by an amount of EUR 31,000 (thirty one thousand Euro) by repayment to the existing shareholders of an amount of EUR 31,000 (thirty one thousand Euro) and subsequent cancellation of the 31,000 (thirty one thousand) existing Ordinary Shares.

3. Increase of the share capital by an amount of EUR 887,100.- (eight hundred eighty seven thousand one hundred Euro) so as to raise it to EUR 887,100.- (eight hundred eighty seven thousand one hundred Euro) by the issue of 887,100 (eight hundred eighty seven thousand one hundred) new shares with a nominal value of EUR 1.- (one Euro) each, being 88,710 (eighty eight thousand seven hundred ten) new Class A Preferred Shares, 88,710 (eighty eight thousand seven hundred ten) new Class B Preferred Shares, 88,710 (eighty eight thousand seven hundred ten) new Class C Preferred Shares, 88,710 (eighty eight thousand seven hundred ten) new Class D Preferred Shares, 88,710 (eighty eight thousand seven hundred ten) new Class E Preferred Shares, 88,710 (eighty eight thousand seven hundred ten) new Class F Preferred Shares, 88,710 (eighty eight thousand seven hundred ten) new Class G Preferred Shares, 88,710 (eighty eight thousand seven hundred ten) new Class H, 88,710 (eighty eight thousand seven hundred ten) new Class I Preferred Shares Preferred Shares, 88,710 (eighty eight thousand seven hundred ten) new Class J Preferred Shares, each to be issued with a share premium of EUR 4.636 (four Euro six hundred and thirty six cents).

- Subscription, intervention of the subscribers and payment of all the new shares by contribution in cash.

4. Acceptance of the resignations of Mr Philippe Leclercq and Mr Xavier Pauwels as director of the Company and election of four new directors.

5. Amendment of the Company's accounting year.

6. Amendment and full restatement of the articles of association.

7. Appointment of the Investor Directors.

8. Increase of the share capital by an amount of EUR 597,240.- (five hundred ninety seven thousand two hundred and forty Euro) so as to raise it from its amount of EUR 887,100.- (eight hundred eighty seven thousand one hundred Euro) to EUR 1,484,340.- (one million four hundred eighty four thousand three hundred forty Euro) by the issue of 597,240 (five hundred ninety seven thousand two hundred and forty) new shares with a nominal value of EUR 1.- (one euro) each, being 59,724 (fifty nine thousand seven hundred twenty four) Class A Shares, 59,724 (fifty nine thousand seven hundred twenty four) Class B Shares, 59,724 (fifty nine thousand seven hundred twenty four) Class C Shares, 59,724 (fifty nine thousand seven hundred twenty four) Class D Shares, 59,724 (fifty nine thousand seven hundred twenty four) Class E Shares, 59,724 (fifty nine thousand seven hundred twenty four) Class F Shares, 59,724 (fifty nine thousand seven hundred twenty four) Class G Shares, 59,724 (fifty nine thousand seven hundred twenty four) Class H Shares, 59,724 (fifty nine thousand seven hundred twenty four) Class I Shares and 59,724 (fifty nine thousand seven hundred twenty four) Class J Shares, each to be issued with a share premium of EUR 4.636 (four Euro six hundred and thirty six cents).

- Subscription, intervention of the subscribers and payment of all the new shares by contribution in kind.

9. Consequential amendment of article 5.1 of the articles of association in order to reflect the above.

After the foregoing was approved by the meeting, the shareholders unanimously decide as follows:

First resolution

The shareholders decide to add a new class of Preferred Shares, being Class J Preferred Shares.

Second resolution

The shareholders decide to reduce the share capital by an amount of EUR 31,000 (thirty one thousand Euro) by repayment to the existing shareholders of EUR 31,000 (thirty one thousand Euro) and to cancel the 31,000 (thirty one thousand) existing Ordinary Shares.

Third resolution

The shareholders decide to increase the share capital by an amount of EUR 887,100.- (eight hundred eighty seven thousand one hundred Euro) to EUR 887,100.- (eight hundred eighty seven thousand one hundred Euro) by the issue of 887,100 (eight hundred eighty seven thousand one hundred) new shares with a nominal value of EUR 1.- (one euro) each, being 88,710 (eighty eight thousand seven hundred ten) new Class A Preferred Shares, 88,710 (eighty eight thousand seven hundred ten) new Class B Preferred Shares, 88,710 (eighty eight thousand seven hundred ten) new Class C Preferred Shares, 88,710 (eighty eight thousand seven hundred ten) new Class D Preferred Shares, 88,710 (eighty eight thousand seven hundred ten) new Class E Preferred Shares, 88,710 (eighty eight thousand seven hundred ten) new Class F Preferred Shares, 88,710 (eighty eight thousand seven hundred ten) new Class G Preferred Shares, 88,710 (eighty eight thousand seven hundred ten) new Class H, 88,710 (eighty eight thousand seven hundred ten) new Class I Preferred Shares Preferred Shares and 88,710 (eighty eight thousand seven hundred ten) new Class J Preferred Shares, each to be issued with a share premium of EUR 4.636 (four Euro six hundred and thirty six cents), to be allocated to the free reserves of the Company, and to admit to the subscription of the new shares the existing shareholder Vector Holding International S.à r.l..

Contributor's Intervention - Subscription - Payment

Thereupon intervenes the aforementioned shareholder, here represented by Mrs Catherine Dessoy, by virtue of the aforementioned proxy being here annexed;

who declared to subscribe the 887,100 (eight hundred eighty seven thousand one hundred) new shares with a nominal value of EUR 1.- (one euro) each as follows:

	A-	B-	C-	D-	E-	F-	G-	H-	I-	J-	Total
	Shares	Shares	Shares	Shares	Shares	Shares	Shares	Shares	Shares	Shares	Shares
Vector Holding											
International S.à.r.l . . .	88 710	88 710	88 710	88 710	88 710	88 710	88 710	88 710	88 710	88 710	887 100

and to pay them up together with an issue share premium of EUR 4,112,595.60 (four million one hundred and twelve thousand five hundred and ninety five Euro and sixty cents) in cash so that from now on the Company has at its free and entire disposal the amount of EUR 887,100.- (eight hundred eighty seven thousand one hundred Euro) plus a share premium of EUR 4,112,595.60 (four million one hundred and twelve thousand five hundred and ninety five Euro and sixty cents) as was certified to the undersigned notary.

Fourth resolution

The meeting resolves to accept the resignation of Mr Philippe Leclercq and Mr Xavier Pauwels as director of the Company and grants them discharge for the accomplishment of their mandate. The meeting resolves to elect as new director for a term of 6 years the following persons:

- Mr Kristiaan Nieuwenburg, born on March 19, 1970 at Zwolle (the Netherlands), company director, with professional address at Brettenham House, 5, Lancaster Place, WC2E 7EN London (United Kingdom)
- Mr Christopher Masek, born on March 22, 1964, in Boston (USA), company director, with professional address at Brettenham House, 5, Lancaster Place, WC2E 7EN London (United Kingdom)
- Mr Mark Bouw, born on March 22, 1959 at Katwijk (the Netherlands), company director, residing at 7, Vliertjeslaan, B-3090 Overijse (Belgium)
- Mr Bart Deconinck, born on October 9, 1966 in Kortrijk (Belgium), company director, residing at 32, Avenue William Favre, CH-1207 Geneva (Switzerland)

Fifth resolution

The meeting decides to amend the Company's accounting year to make it begin on the first of January of each year and terminate on the thirty first of December of the same year.

Exceptionally, the meeting decides that the accounting year that will start on October 22, 2009, pursuant to the resolutions adopted by the general shareholders' meeting dated October 20, 2009, will end on December 31, 2009.

Sixth resolution

The meeting resolves to conduct a full restatement of the articles of association as follows:

Definition

Articles has the meaning ascribed to it in article 2.1(ii);

Audit Committee has the meaning ascribed to it in article 15.1;

Board has the meaning ascribed to it in article 2.1(i);

Business Day means a day (other than a Saturday or Sunday) on which banks are generally open in London and Luxembourg for normal business;

Chairman has the meaning ascribed to it in article 6.4;

Class A Shares has the meaning ascribed to it in article 0;

Class B Shares has the meaning ascribed to it in article 0;

Class C Shares has the meaning ascribed to it in article 0;

Class D Shares has the meaning ascribed to it in article 0;

Class E Shares has the meaning ascribed to it in article 0;

Class F Shares has the meaning ascribed to it in article 0;

Class G Shares has the meaning ascribed to it in article 0;

Class H Shares has the meaning ascribed to it in article 0;

Class I Shares has the meaning ascribed to it in article 0;

Class J Shares has the meaning ascribed to it in article 0;

Co-Investment Scheme means a scheme operated by an investment fund whereby certain employees of that investment fund or a related or connected investment fund are entitled (as individuals or through a company or any other vehicle), inter alia, to acquire by transfer or subscription shares which any such investment fund would otherwise become or be entitled to acquire;

Company has the meaning ascribed to it in article 1;

Directors has the meaning ascribed to it in article 10.1;

Employees means employees, secondees, consultants or contractors of a Group Company together with any other person working for a Group Company pursuant to the terms of any service agreement (whether or not such agreement specifically states that it is not (and not be to construed as) an "employment agreement");

Exit means:

(a) a Listing; or

(b) a Sale;

Family Trust means a trust (whether arising under a settlement, declaration of trust, testamentary disposition or on an intestacy) under which no immediate beneficial interest in the shares in question is for the time being or may in future be vested in any person other than the person establishing the trust and his Relations;

Foundation means a stichting administratiekantoor incorporated in Holland with registered number 34350220 and whose registered office is at De Lairesestraat, 1075 HL Amsterdam, The Netherlands;

Fund Participant has the meaning ascribed to it in article 7.3;

General Meeting has the meaning ascribed to it in article 2.1(ii);

Group means the Company and its subsidiaries from time to time and Group Company means any of them;

Group Employees means the Employees of the Group;

Investment Vehicle means any body corporate, partnership or other person through or by which of an Employee (or Employees) directly or indirectly hold or manage Shares;

Investor Consent means:

a) the consent or approval of one Investor Director who has been designated by the Investor Shareholders as being competent to give consent for this purpose, given in writing or given at a meeting of the Board (or of a committee of the Board) and in each case specifically referred to as representing Investor Consent (so that an Investor Director may consent to a matter in his/her/its capacity as a Director, without that consent representing consent under this definition unless he/she/it specifically indicates it as being so); or

b) the written consent or approval of the Majority Investor Holders;

Investor Directors has the meaning ascribed to it in article 10.3;

Investor Shareholder means Vector Holding International S.à r.l. or any of its Permitted

Transferees (other than the Foundation, Employees or Investment Vehicles and their respective Permitted Transferees);

Investor Shares means the Shares held by the Investor Shareholders;

Law has the meaning ascribed to it in article 6.7;

Law of 19 December 2002 has the meaning ascribed to it in article 23.3;

Legal Entity has the meaning ascribed to it in article 10.4;

Listing means the admission to listing of any of the Shares on any regulated investment exchange;

Manager Shareholder means a Shareholder who is not an Investor Shareholder;

Manager Shares means the Shares held by the Manager Shareholders;

Majority Investor Holders means the holders of more than 50% of the Investor Shares;

Observer has the meaning ascribed to it in article 11;

Operating Budget means, in relation to a financial year of the Company, the projected consolidated balance sheet, profit and loss account and cash flow statement in relation to the Group, together with the statement of projected capital expenditure in relation to the Group, for that financial year;

Option means a call option over the Manager Shares granted by certain Manager Shareholders from time to time;

Permitted Transferee in relation to a person means any other person to whom that first person may transfer Shares pursuant to any agreement among the Shareholders from time to time;

Relation in relation to an individual means his spouse, civil partner or child (including any adopted child or stepchild);

Remuneration Committee has the meaning ascribed to it in article 14.1;

Reorganisation means a reorganisation of the share capital of the Company (including the insertion of a new company on top of the Company) which does not result in a material change to the relative economic and voting interests of the Shareholders in the Company;

Sale means the sale of all or substantially all of the Shares or the disposal by one or more transactions of all or substantially all of the business of the Group;

Senior Employee means a Group Employee:

(a) who is or reports directly to a Director; or

(b) whose aggregate remuneration (excluding benefits in kind and bonuses) exceeds EUR 100,000 per annum;

Senior Manager means the chief executive officer and the chief legal officer of the Company from time to time;

Shareholders means the holders of Shares from time to time;

Shares means the Class A Shares, the Class B Shares, the Class C Shares, the Class D Shares, the Class E Shares, the Class F Shares, the Class G Shares, the Class H Shares, the Class I Shares and the Class J Shares;

Wholly-Owned Group in relation to a company means that company, all of its wholly-owned subsidiaries, all holding companies of which it is a wholly-owned subsidiary and all other wholly-owned subsidiaries of each of those holding companies;

Written Resolutions has the meaning ascribed to it in article 12.9.

Art. 1. Form and Name.

1 There exists a public limited liability company (société anonyme) under the name of "Vector Group S.A." (the Company).

Art. 2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred:

(i) within the boundaries of the municipality of the registered office by a resolution of the board of directors of the Company (the Board); and

(ii) outside the boundaries of the municipality of the registered office by a resolution of the general meeting of the Shareholders (the General Meeting), adopted in the manner required for amendments of these articles of association (the Articles), as provided for in article 22 below.

2.2 The Company may set up branches, offices, administrative centres and agencies wherever it shall deem fit, either within or outside the Grand Duchy of Luxembourg.

2.3 Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events, would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between the registered office and persons abroad, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office abroad, will remain a company governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg.

Art. 3. Duration.

3.1 The Company is formed for an unlimited duration.

3.2 The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the General Meeting, adopted in the manner required for amendments of the Articles, as provided for in article 22 below.

Art. 4. Corporate purpose.

4.1 The purpose of the Company is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participations in Luxembourg and foreign companies, in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those participations.

4.2 The Company may use its funds to establish, manage, develop and dispose of its assets as they may be composed from time to time, to acquire, invest in and dispose of any kinds of property, tangible and intangible, movable and immovable, and namely but not limited to, its portfolio of securities of whatever origin, to participate in the creation, acquisition, management, development and control of any enterprise, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities, to realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise and to develop them.

4.3 The Company may borrow in any form whatsoever. It may enter into any type of loan agreements, issue notes, bonds, debentures and any kind of debt or equity securities (whether convertible or not) including under one or more issuance programmes. The Company may lend funds, including the proceeds of any borrowing and/or issues of securities, to its subsidiaries, affiliated companies or any company which forms part of the same group of companies as the Company.

4.4 The Company may also give guarantees and grant security in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any company which forms part of the same group of companies as the Company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all of its assets.

4.5 The Company may carry out any commercial, industrial, financial, personal and real estate operations or transactions which are directly or indirectly connected with its corporate purpose or which may favour its development.

Art. 5. Share capital.

5.1 The share capital of the Company is set at EUR 887,100.- (eight hundred eighty seven thousand one hundred Euro), represented by:

- (i) 88,710 (eighty eight thousand seven hundred ten) class A shares (the Class A Shares);
 - (ii) 88,710 (eighty eight thousand seven hundred ten) class B shares (the Class B Shares);
 - (iii) 88,710 (eighty eight thousand seven hundred ten) class C shares (the Class C Shares);
 - (iv) 88,710 (eighty eight thousand seven hundred ten) class D shares (the Class D Shares);
 - (v) 88,710 (eighty eight thousand seven hundred ten) class E shares (the Class E Shares);
 - (vi) 88,710 (eighty eight thousand seven hundred ten) class F shares (the Class F Shares);
 - (vii) 88,710 (eighty eight thousand seven hundred ten) class G shares (the Class G Shares);
 - (viii) 88,710 (eighty eight thousand seven hundred ten) class H shares (the Class H Shares);
 - (ix) 88,710 (eighty eight thousand seven hundred ten) class I shares (the Class I Shares); and
 - (x) 88,710 (eighty eight thousand seven hundred ten) class J shares (the Class J Shares);
- having a nominal value of EUR 1 (one Euro) each.

5.2 Subject to articles 5.4 to 5.9, the share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the General Meeting, adopted in the manner required for amendments of the Articles, as provided for in article 22 below.

5.3 The Class A Shares, the Class B Shares, the Class C Shares, the Class D Shares, the Class E Shares, the Class F Shares, the Class G Shares, the Class H Shares, the Class I Shares and the Class J Shares shall constitute separate classes of Shares but shall rank *pari passu* in all respects.

5.4 The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of one or more entire classes of Shares through the repurchase and cancellation of all the Shares in issue in such class(es). In the case of repurchases and cancellation of classes of Shares such cancellations and repurchases of Shares shall be made in alphabetical order (starting with the Class A Shares).

5.5 In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of any of the classes of Shares (in the order provided in article 5.3) determined by the Board and approved by the General Meeting, each such class of Shares entitles the holders thereof (pro rata to their holding in such class) to such portion of the Total Cancellation Amount as is determined by the Board and approved by the General Meeting, and the holders of Shares of the repurchased and cancelled class of Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Per Share for each Share of the relevant class held by them and cancelled.

5.6 The Total Cancellation Amount shall be such amount as may be determined by the Board and approved by General Meeting on the basis of the relevant Interim Accounts and this article 5.6. The Total Cancellation Amount shall be the entire Available Amount at that time of the cancellation of the relevant class of Shares unless otherwise resolved by the General Meeting (in the manner provided for an amendment of the Articles) provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than the Available Amount.

5.7 The Available Amount means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) increased by:

any freely distributable share premium and other freely distributable reserves; and (as the case may be) the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of Shares to be cancelled,

but reduced by:

any losses (including carried forward losses); and

any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Law or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without, for the avoidance of doubt, any double counting).

5.8 For the purposes of the Articles:

the Interim Accounts means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date;

the Interim Account Date means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant class of Shares; and

Cancellation Value Per Share shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount determined pursuant to article 5.6 to be applied to the class of Shares to be repurchased and cancelled by the number of Shares in issue in such class of Shares.

5.9 Upon repurchase and cancellation of the Shares of the relevant class, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company.

Art. 6. Shares.

6.1 The Shares shall be in registered form (actions nominatives) and shall remain in registered form.

6.2 Each Share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of Shares in existence

6.3 A share register will be kept at the registered office of the Company, where it will be available for inspection by any Shareholder. Such register shall set forth the name of each Shareholder, its residence or elected domicile, the number of Shares held by it, the amounts paid in on such Shares, the transfer(s) of Shares and the dates of such transfer(s). The ownership of the Shares will be established by the entry in the share register.

6.4 Certificates of these entries may be issued to the Shareholders at their request and such certificates, if any, will be signed by the chairman of the Board (the Chairman).

6.5 The Company will recognise only one holder per Share. In case a Share is held by more than one person, the Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that Share until one person has been appointed as sole owner in relation to the Company. The same rule shall apply in the case of conflict between an usufruct holder (usufruitier) and a bare owner (nu-proprétaire) or between a pledgor and a pledgee.

6.6 The Company may repurchase its own Shares within the limits set forth by law and the Articles. Repurchase of Shares may only be carried out with respect to entire class(es) of Shares. No class of Shares may be partially repurchased.

6.7 The Company shall be authorised to issue redeemable Shares in accordance with article 49-8 of the Luxembourg law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the Law).

6.8 Any transferee of, new subscriber to, acquirer or holder of Shares must at all times acquire, subscribe to or otherwise hold Shares in all classes of Shares without exception (save for those classes of Shares that have been repurchased and cancelled in accordance with article 5). Accordingly no transferee, new subscriber, acquirer or holder may at any time hold Shares in one or more classes of Shares without holding the same proportion of Shares in all other existing classes of Shares.

Art. 7. Transfers of Shares.

7.1 Transfers of Shares are subject to the provisions of article 8 to article 9.

7.2 References in the Articles to the "transfer" of any Shares include, subject to article 7.3, the disposal of any interest in that Share (including the creation of any security interest or other third party right over any interest in that Share and any renouncement in favour of another person of any right to the issue or transfer of that Share).

7.3 Notwithstanding any other provisions of the Articles, any transfer by any partner, unitholder, shareholder or other participant in, or operator, manager or custodian of, any investment fund (a Fund Participant) or by any trustee or nominee for any such Fund Participant of any interest in such Fund to any person who is, or as a result of such transfer becomes, a Fund Participant, shall not be deemed to, be a transfer of a Share for any purposes under the Articles.

7.4 The transfer(s) of Shares shall be effected by a written declaration of transfer entered in the share register of the Company, such declaration of transfer to be executed by the transferor and the transferee or by persons holding suitable powers of attorney, or in accordance with the provisions applying to the transfer of claims provided for in article 1690 of the Luxembourg civil code.

7.5 The Company may also accept as evidence of transfer of Shares other instruments of transfer evidencing the consent of the transferor and the transferee satisfactory to the Company.

Art. 8. Transfers. Transfers of Shares are subject to any tag along, drag along and any other Share transfer restrictions provided for in any agreement among the Shareholders from time to time. The Company shall not register in its share register any transfer of Shares made in breach of any tag along, drag along or other Share transfer restriction provided for in any agreement among the Shareholders from time to time.

Art. 9. Compulsory transfers - Leaver provisions. Provisions relating to the compulsory transfer of any Shares held by Employees following the cessation of such Employee's Employment may be provided for in any agreement among the Shareholders from time to time.

Art. 10. Management.

10.1 The Company shall be managed by the Board, composed of at least three directors (who do not need to be Shareholders) plus any ERISA Director appointed pursuant to article 10.4 (the Directors).

10.2 The Directors shall be appointed by the General Meeting. The General Meeting shall also determine the remuneration of the Directors (if any). A Director may be removed with or without cause and/or replaced, at any time, by the General Meeting.

10.3 The Majority Investor Holders may nominate up to four persons for appointment as Directors. Directors so appointed shall be referred to hereafter as the Investor Directors.

10.4 The Investor Shareholders may also nominate one person for appointment as an ERISA Director.

10.5 Where a legal person is appointed as Director (the Legal Entity), the Legal Entity must designate a natural person as its permanent representative (représentant permanent) to exercise that duty in the name and on behalf of the Legal Entity.

10.6 In the event of vacancy in the office of a Director because of resignation, death, retirement or otherwise, the remaining Directors, if any, may elect, by a majority vote, a Director to fill such vacancy until the next General Meeting. In the absence of any remaining Directors, the auditor shall promptly request the General Meeting to appoint new Directors.

Art. 11. Observers. The Majority Investor Holders may, instead of nominating a person for appointment as an Investor Director, appoint an observer (an Observer). Any Observer so appointed shall be given, and shall be entitled to access to, the same documents and information as a Director and shall be entitled to receive notice of and attend and speak, but not to vote, at Board meetings. This right shall extend to meetings of such committees of the Board as the Observer may specify.

Art. 12. Meetings of the Board.

12.1 The Majority Investor Holders shall be entitled to appoint the Chairman of the Board from among the members of the Board. The Board may appoint a secretary (who does not need to be a Director) who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board. The Chairman will preside at all meetings of the Board and at any General Meeting. In his/her/its absence, the other members of the Board or the General Meeting, as the case may be, will appoint another person as chairman pro tempore who will preside at the relevant meeting by a simple majority vote of the Directors or Shareholders present or represented at such meeting.

12.2 The Board shall meet upon call by the Chairman or any other two Directors, but no less frequently than six times per year (unless otherwise decided by the Board (with Investor Consent)).

12.3 Unless otherwise decided by the Board (with Investor Consent), written notice of any meeting of the Board shall be given to all the Directors and Observers at least five (5) Business Days in advance of the date set for such meeting. The notice will include the place, the date, and unless otherwise decided by the Board (with Investor Consent) the agenda of the business to be transacted at the meeting and copies of any appropriate supporting papers (in English).

12.4 No such written notice is required if all the members of the Board are present or represented during the meeting and if they agree to waive convening notices. Separate written notice shall not be required for meetings that are held at times and places determined in a schedule previously adopted by resolution of the Board.

12.5 Any member of the Board may act at any meeting of the Board by appointing in writing, whether in original, by telefax, or e-mail to which an electronic signature is affixed, another Director as its/his/her proxy. A Director may represent more than one of its/his/her colleagues, under the condition however that at least two Directors (including at least one Investor Director) attend the relevant meeting.

12.6 The Board may validly debate and take decisions only if at least two Directors are present or represented, including at least one Investor Director who has been designated by the Investor Shareholders as being competent for this purpose and, if on the Board, one Senior Manager. If a quorum is not present within 30 minutes of the time set out in the notice of a Board meeting given under article 12.3 above, the meeting shall be adjourned to such time and place as the Investor Director may direct (provided that such time is no earlier than the following Business Day) and the quorum for such adjourned meeting shall be one Investor Director.

12.7 Each Director will have one vote. In case of a tied vote, the Chairman shall not have a casting vote.

12.8 Any Director may participate in a meeting of the Board by conference call, video conference or similar means of communications equipment whereby (i) the Directors attending the meeting can be identified, (ii) all persons participating in the meeting can hear and speak to each other, (iii) the transmission of the meeting is performed on an on-going basis and (iv) the Directors can properly deliberate. Participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting. A meeting of the Board held by such means of communication will be deemed to be held in Luxembourg.

12.9 Notwithstanding the foregoing, resolutions of the Board may also be passed in writing, in case of urgency or where other exceptional circumstances so require. Such resolutions shall consist of one or several documents containing

the resolutions which are signed, manually or electronically by means of an electronic signature, by each Director (the Written Resolutions). The date of the Written Resolutions shall be the date of the last signature of a Director on the Written Resolutions.

Art. 13. Minutes of Meetings of the Board.

13.1 Unless otherwise decided by the Board (with Investor Consent), the minutes of any meeting of the Board shall be written in English and circulated to each Director and Observer no later than five Business Days after the relevant meeting.

13.2 The minutes of any meeting of the Board shall be signed by the Chairman (or as the case may be, by the chairman pro tempore who presided at the relevant meeting), by the secretary of the Board (if any), by any two members of the Board present at such meeting (including at least one Investor Director) or as the Board may from time to time determine.

13.3 Copies or extracts of such minutes to be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the Chairman, by the secretary of the Board (if any), by any two members of the Board (including at least one Investor Director) or as the Board may from time to time determine.

Art. 14. Remuneration Committee.

14.1 The Board shall establish and maintain a remuneration committee (the Remuneration Committee), consisting of two Investor Directors and, except on matters concerning him/her/it, the chief executive officer of the Company.

14.2 The Remuneration Committee shall deal with:

all questions concerning the terms of Employment of any Senior Employee (including the terms of their bonus or other remuneration, termination or dismissal);

any other arrangement between a Group Company and a Senior Employee or persons connected with a Senior Employee;

the promotion or increase in remuneration of any Employee which would result in that person becoming a Senior Employee; and

the allocation of Shares to Employees.

14.3 The Remuneration Committee shall advise the Board in relation to the matters listed in paragraphs 0 to 0 above.

Art. 15. Audit Committee.

15.1 The Board shall establish and maintain an audit committee (the Audit Committee), consisting of two Investor Directors and such other persons as may be decided by the Board with Investor Consent. The Audit Committee shall deal with all material questions concerning the auditing and accounting policy of the Group and its financial controls and systems.

15.2 The Audit Committee shall advise the Board in relation to the matters detailed above.

Art. 16. Powers of the Board. The Board is vested with the broadest powers to perform or cause to be performed all acts of disposition and administration in the Company's interest. All powers not expressly reserved to the General Meeting by the Law or by the Articles fall within the competence of the Board.

Art. 17. Delegation of Powers.

17.1 The Board may delegate the day-to-day management of the business of the Company and the power to represent the Company with respect thereto to one or more person(s) (who do not need to be Shareholder (s) or member(s) of the Board).

17.2 The Board may, where required by applicable law, appoint a person (who does not need to be a Shareholder or a member of the Board) as its permanent representative at the level of any entity in which the Company is appointed as director, manager or similar function. This permanent representative will act with all discretion, but in the name and on behalf of the Company, and may individually bind the Company in its capacity as director, manager, or similar function of any such entity.

17.3 The Board may also delegate its powers for specific tasks to one or more ad hoc agent(s) and determine the relevant terms and conditions of this delegation of powers.

Art. 18. Binding Signatures. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any two members of the Board. The Company shall further be bound by the sole or joint signature(s) of any person (s) to whom specific signatory power has been granted by the Board, but only within the limits of such power. Within the boundaries of the day-to-day management, the Company will be bound by the sole signature of the person appointed to that effect in accordance with article 17.1 above.

Art. 19. Conflict of Interests.

19.1 No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any Director or officer of the Company is interested in, or is a director, associate, officer or employee of such other company or firm.

19.2 Any Director or officer of the Company who serves as director, associate, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, solely by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

19.3 In the event that any Director may have any personal and opposite interest to the interest of the Company in any transaction involving the Company, such Director shall disclose to the Board the existence of such personal and opposite interest and shall not participate in the deliberation of the Board relating to any such transaction. Such transaction, and the existence of such Director's interest therein, shall be reported to the next following General Meeting.

19.4 The preceding paragraph does not apply to transactions made in the ordinary course of business of the Company which are entered into on arm's length terms.

Art. 20. Powers of the General Meeting. In case the Company has several Shareholders, any regularly constituted General Meeting shall represent the entire body of shareholders of the Company.

Art. 21. Annual General Meeting - Other general meetings.

21.1 The Annual General Meeting shall be held at the address of the registered office of the Company or at such other place in the municipality of the registered office as may be specified in the convening notice of the meeting, on the first Friday of the month of May of each year at 12.00 a.m.. If such day is not a Business Day, the annual General Meeting shall be held on the next following Business Day.

21.2 The annual General Meeting may be held abroad if in the absolute and final judgment of the Board, exceptional circumstances so require.

21.3 Other General Meetings may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of the meeting.

Art. 22. Notice, Quorum, Convening notices, Powers of Attorney and Vote.

22.1 The convening notice formalities and quorum provided for by law shall govern the notice for, and the conduct of the General Meetings, unless otherwise provided herein.

22.2 Convening notices for each General Meeting shall include the place, the date and the agenda of the business to be transacted at the meeting.

22.3 If all the Shareholders are present or represented at a General Meeting, the meeting may be held without prior notice if all the Shareholders agree to waive convening notices.

22.4 The Board, as well as the statutory auditor(s), if any, may convene a General Meeting. They shall be obliged to convene it so that it is held within a period of one month, if Shareholders representing at least one tenth of the share capital of the Company require it in writing, with an indication of the agenda. One or more Shareholders representing at least one tenth of the share capital of the Company may require the addition of one or more items on the agenda of any General Meeting. This request must be addressed to the Company at least 5 (five) days before the relevant General Meeting.

22.5 Subject to article 22.8, convening notices by registered letters shall be sent eight days before the General Meeting to registered Shareholders.

22.6 Each Share is entitled to one vote.

22.7 Except as otherwise required by law or by the Articles, resolutions at a duly convened General Meeting will be passed by a simple majority of the votes cast by the Shareholders present or represented at the meeting.

22.8 However, resolutions to alter the Articles may only be adopted in a General Meeting where at least one half of the share capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles and, as the case may be, the text of those which concern the corporate purpose or the form of the Company. If the first of these conditions is not satisfied, a second General Meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles and the Law. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous General Meeting. The second General Meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the share capital of the Company present or represented. At both General Meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least two-thirds of the votes cast by the Shareholders present or represented at the relevant General Meeting. Votes relating to Shares for which the Shareholder did not participate in the vote, abstain from voting, cast a blank (blanc) or spoilt (nul) vote are not taken into account to calculate the majority.

22.9 The nationality of the Company may be changed and the commitments of its Shareholders may be increased only with the unanimous consent of the Shareholders and bondholders (if any) of the Company.

22.10 A Shareholder may act at any General Meeting by appointing another person (who does not need to be a Shareholder) as its proxy in writing whether in original, by telefax, or e-mail to which an electronic signature is affixed.

22.11 The Shareholders may vote in writing (by way of a voting bulletin) on resolutions submitted to the General Meeting provided that the written voting bulletins include (i) the name, first name, address and the signature of the relevant Shareholder, (ii) the indication of the Shares for which the Shareholder will exercise such right, (iii) the agenda as set forth in the convening notice and (iv) the voting instructions (approval, refusal, abstention) for each point of the agenda.

In order to be taken into account, the original voting bulletins must be received by the Company at least 24 hours before the relevant General Meeting.

22.12 Any Shareholder may participate in a General Meeting by conference call, video conference or similar means of communications equipment whereby (i) the Shareholders attending the meeting can be identified, (ii) all persons participating in the meeting can hear and speak to each other, (iii) the transmission of the meeting is performed on an on-going basis and (iv) the Shareholders can properly deliberate, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

22.13 The Chairman shall preside the General Meeting. If the Chairman is not present in person, the Shareholders will, before starting any deliberation, elect a chairman pro tempore for the relevant General Meeting. The chairman of the relevant General Meeting shall appoint a secretary and the Shareholders shall appoint a scrutineer. The chairman, the secretary and the scrutineer of the relevant General Meeting form the bureau of the General Meeting.

22.14 The minutes of the General Meeting will be signed by the members of the bureau of the General Meeting and by any Shareholder who wishes to do so.

22.15 However, in case decisions of the General Meeting have to be certified, copies or extracts for use in court or elsewhere must be signed by the Chairman, by the secretary of the Board (if any) or by any two members of the Board (including at least one Investor Director).

Art. 23. Auditor(s).

23.1 The operations of the Company shall be supervised by one or several statutory auditor(s) (commissaire(s) aux comptes), or, where required by law, an independent external auditor (réviseur d'entreprises). The statutory auditor(s) shall be elected for a term not exceeding six years, renewable.

23.2 The statutory auditor(s) will be appointed by the General Meeting which will determine their number and remuneration (if any) and term of office. The statutory auditor(s) may be removed with or without cause and/or replaced, at any time, by the General Meeting.

23.3 If the conditions of article 69 (in combination with article 35) of the law of 19 December 2002 on the Trade and Companies Register and on the accounting and financial accounts of companies (the Law of 19 December 2002) are met, the operations of the Company shall be supervised by one or several independent auditor(s) (réviseur(s) d'entreprises). The external auditor(s) shall be appointed by the General Meeting in accordance with article 69 of the Law of 19 December 2002. The General Meeting will determine their number, their remuneration and the term of their office.

Art. 24. Financial year. The financial year of the Company begins on 1 January and ends on 31 December of each year.

Art. 25. Annual accounts.

25.1 Each year, at the end of the financial year, the Board will draw up the annual accounts of the Company in accordance with the relevant provisions of the law of 19 December 2002.

25.2 At the latest one month prior to the annual General Meeting, the Board will submit the annual accounts of the Company together with its report and such other documents as may be required by law to the statutory (or external, as the case may be) auditor(s) of the Company who will thereupon draw up its/their report.

25.3 At the latest 15 (fifteen) days prior to the annual General Meeting, the annual accounts of the Company, the reports of the Board and of the auditor(s) of the Company and such other documents as may be required by law shall be made available at the registered office of the Company for inspection by the Shareholders during regular business hours.

Art. 26. Allocation of profits.

26.1 From the annual net profits of the Company, 5% (five per cent) shall be allocated to the legal reserve. This allocation shall cease to be required as soon as the legal reserve amounts to 10% (ten per cent) of the share capital of the Company, but shall be compulsory again if the legal reserve falls below such 10% threshold.

26.2 The General Meeting shall determine how the remainder of the annual net profits shall be disposed of and it may decide to pay dividends from time to time within the limits of the Law.

26.3 The dividends may be paid in Euro or any other currency and at such places and times as may be determined by the Board.

26.4 The Board may decide to pay interim dividends under the conditions and within the limits laid down in the Law.

Art. 27. Dissolution and Liquidation. The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the General Meeting, adopted in the manner required for amendment of the Articles, as prescribed in article 22 above. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be natural persons or legal entities) appointed by the General Meeting deciding such liquidation. Such General Meeting shall also determine the powers and the remuneration of the liquidator(s).

Art. 28. Applicable law. All matters not expressly governed by the Articles shall be determined in accordance with the Law.

Seventh resolution

The meeting decides to appoint Mr Christopher Masek, Mr Kristiaan Niewenburg, Mr James Yates and Mr Andrew Townend as Investor Directors as per article 10.3 of the Articles.

Eighth resolution

The meeting resolves to increase the share capital by an amount of EUR 597,240.- (five hundred ninety seven thousand two hundred and forty Euro) so as to raise it from its amount of EUR 887,100.- (eight hundred eighty seven thousand one hundred Euro) to EUR 1,484,340.- (one million four hundred eighty four thousand three hundred forty Euro) by the issue of 597,240 (five hundred ninety seven thousand two hundred and forty) new shares with a nominal value of EUR 1.- (one euro) each, 59,724 (fifty nine thousand seven hundred twenty four) Class A Shares, 59,724 (fifty nine thousand seven hundred twenty four) Class B Shares, 59,724 (fifty nine thousand seven hundred twenty four) Class C Shares, 59,724 (fifty nine thousand seven hundred twenty four) Class D Shares, 59,724 (fifty nine thousand seven hundred twenty four) Class E Shares, 59,724 (fifty nine thousand seven hundred twenty four) Class F Shares, 59,724 (fifty nine thousand seven hundred twenty four) Class G Shares, 59,724 (fifty nine thousand seven hundred twenty four) Class H Shares, 59,724 (fifty nine thousand seven hundred twenty four) Class I Shares and 59,724 (fifty nine thousand seven hundred twenty four) Class J Shares, each to be issued with a share premium of EUR 4.636.- (four Euro and six hundred thirty six cents), to be allocated to the free reserves of the Company, by contribution in kind consisting of 10.972.311 (ten million nine hundred seventy two thousand three hundred eleven) shares of Vistra Holdings Limited, a company incorporated and existing under the laws of the British Virgin Islands, having its registered office at Trident Chambers, Wickams Cay, PO Box 146, Road Town Tortola, British Virgin Islands, with registered number 100 78 70 (Vistra) and to admit to the subscription of the new shares the persons listed here below.

Contributor's Intervention - Subscription - Payment

Pursuant to that certain share transfer agreements with the sellers of Vistra (the SPA and the Minority SPA) dated July 31, 2009, the consideration for the transfer of the shares of Vistra consists, inter alia, of 597,240 (five hundred ninety seven thousand two hundred and forty) new shares with a nominal value of 1.- EUR (one euro) each of the Company (the Consideration Shares).

According to the SPA, a total of 570,920 (five hundred seventy thousand nine hundred twenty) of the Consideration Shares will be issued to the following persons, here represented by Mrs Catherine Dessoy, by virtue of the declarations being here annexed and declaring to intervene in the meeting and to subscribe to the new issued shares as follows:

	A-	B-	C-	D-	E-	F-	G-	H-	I-	J-	Total
	Shares	Shares	Shares	Shares	Shares	Shares	Shares	Shares	Shares	Shares	Shares
Bart Deconinck	12 054	12 054	12 054	12 054	12 054	12 054	12 054	12 054	12 054	12 054	120 540
Mark Bouw	8 611	8 611	8 611	8 611	8 611	8 611	8 611	8 611	8 611	8 611	86 110
Dennis Lavin	11 473	11 473	11 473	11 473	11 473	11 473	11 473	11 473	11 473	11 473	114 730
Walter											
Stresemann	4 944	4 944	4 944	4 944	4 944	4 944	4 944	4 944	4 944	4 944	49 440
Sailstar Holdings											
Ltd	6 287	6 287	6 287	6 287	6 287	6 287	6 287	6 287	6 287	6 287	62 870
Aramco Holdings											
Ltd	4 287	4 287	4 287	4 287	4 287	4 287	4 287	4 287	4 287	4 287	42 870
PureEarth Holdings											
Ltd	3 572	3 572	3 572	3 572	3 572	3 572	3 572	3 572	3 572	3 572	35 720
Lagunisol Limited	1 138	1 138	1 138	1 138	1 138	1 138	1 138	1 138	1 138	1 138	11 380
Sanja Limited	1 138	1 138	1 138	1 138	1 138	1 138	1 138	1 138	1 138	1 138	11 380
David Rudge	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	4 000
Jacobus van Ginkel	756	756	756	756	756	756	756	756	756	756	7 560
Andrew Taylor	399	399	399	399	399	399	399	399	399	399	3 990
John Ashwood	419	419	419	419	419	419	419	419	419	419	4 190
Alastair Scott	1 424	1 424	1 424	1 424	1 424	1 424	1 424	1 424	1 424	1 424	14 240
Jan Purgal	112	112	112	112	112	112	112	112	112	112	1 120
Ivo Hemelraad	78	78	78	78	78	78	78	78	78	78	780
TOTAL:											570.920

According to the Minority SPA, the outstanding amount of the Consideration Shares, i.e. 26,320 (twenty six thousand three hundred twenty), will be issued to the Foundation (as defined in the Minority SPA) on terms that the Foundation shall: (A) hold those Consideration Shares for the benefit of the contributors here below; and (B) the Foundation shall

issue to the contributors below such number of Depositary Receipts (as defined in the Minority SPA) as is equal to the number of the Consideration Shares set out below:

The Foundation for and on behalf of the following contributors:	A-Shares	B-Shares	C-Shares	D-Shares	E-Shares	F-Shares	G-Shares	H-Shares	I-Shares	J-Shares	Total
Paul Nash	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	600
Marina Gall	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	600
Tanya Scott	90	90	90	90	90	90	90	90	90	90	900
Raymond O'Reilly	90	90	90	90	90	90	90	90	90	90	900
Greg MacRae	394	394	394	394	394	394	394	394	394	394	3 940
Sean Murray	90	90	90	90	90	90	90	90	90	90	900
Peter Rice	42	42	42	42	42	42	42	42	42	42	420
Frank Walenta	89	89	89	89	89	89	89	89	89	89	890
Matt Ruane	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	600
Karin Lynch	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	600
Gemma Voisin	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	600
Tim Hutchins	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	600
Dee Hudson	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	600
Lee Anderson	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	600
Simon Davis	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	600
Wendy Ewens	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	600
Johanna van Oort	63	63	63	63	63	63	63	63	63	63	630
Yolanda Garcia	52	52	52	52	52	52	52	52	52	52	520
Carola Breusch	78	78	78	78	78	78	78	78	78	78	780
Jacky Goodwin	78	78	78	78	78	78	78	78	78	78	780
Mark Andrews	42	42	42	42	42	42	42	42	42	42	420
Andy Gray	42	42	42	42	42	42	42	42	42	42	420
Megduth Sooknah	42	42	42	42	42	42	42	42	42	42	420
Jonathan Smith	840	840	840	840	840	840	840	840	840	840	8 400
TOTAL:											26.320

All the contributors, all represented by Mrs Catherine Dessoy, by virtue of the aforementioned declarations, declare to fully pay up the Consideration Shares (together with the share premium of EUR 2,768,805.-) by contribution in kind of 10,972,311 (ten million nine hundred seventy two thousand three hundred eleven) shares with a par value of EUR 1.- (one Euro) each of Vistra, as hereafter described:

Description of the contribution:

Contributors	Number of existing ordinary shares in Vistra Holdings Limited	Number of existing B ordinary shares in Vistra Holdings Limited	Number of existing preference shares in Vistra Holdings Limited	TOTAL number of shares of Vistra Holdings Limited
Bart Deconinck	15 492	0	1 000 000	1 015 495
Mark Bouw	8 914	0	200 000	208 914
Dennis Lavin	12 859	0	1 500 000	1 512 859
Walter Stresemann	5 670	0	500 000	505 670
Sailstar Holdings Ltd	6 280	0	2 300 000	2 306 280
Aramco Holdings Ltd	5 461	0	2 000 000	2 005 461
PureEarth Holdings Ltd	5 461	0	2 000 000	2 005 461
Lagunisol Limited	750	0	500 000	500 750
Sanja Limited	750	0	500 000	500 750
David Rudge	303	378	100 000	100 681
Jacobus van Ginkel	0	1 231	0	1 231
Andrew Taylor	303	378	100 000	100 681

Bart Deconinck	12 054	12 054	12 054	12 054	12 054	12 054	12 054	12 054	12 054
Mark Bouw	8 611	8 611	8 611	8 611	8 611	8 611	8 611	8 611	8 611
Dennis Lavin	11 473	11 473	11 473	11 473	11 473	11 473	11 473	11 473	11 473
Walter Stresemann	4 944	4 944	4 944	4 944	4 944	4 944	4 944	4 944	4 944
Sailstar Holdings Ltd	6 287	6 287	6 287	6 287	6 287	6 287	6 287	6 287	6 287
Aramco Holdings Ltd	4 287	4 287	4 287	4 287	4 287	4 287	4 287	4 287	4 287
PureEarth Holdings Ltd	3 572	3 572	3 572	3 572	3 572	3 572	3 572	3 572	3 572
Lagunisol Limited	1 138	1 138	1 138	1 138	1 138	1 138	1 138	1 138	1 138
Sanja Limited	1 138	1 138	1 138	1 138	1 138	1 138	1 138	1 138	1 138
David Rudge	400	400	400	400	400	400	400	400	400
Jacobus van Ginkel	756	756	756	756	756	756	756	756	756
Andrew Taylor	399	399	399	399	399	399	399	399	399
John Ashwood	419	419	419	419	419	419	419	419	419
Alastair Scott	1 424	1 424	1 424	1 424	1 424	1 424	1 424	1 424	1 424
Jan Purgal	112	112	112	112	112	112	112	112	112
Ivo Hemelraad	78	78	78	78	78	78	78	78	78
The Foundation for and on behalf of the persons below 1 to 24 incl.:									
1. Paul Nash	60	60	60	60	60	60	60	60	60
2. Marina Gall	60	60	60	60	60	60	60	60	60
3. Tanya Scott	90	90	90	90	90	90	90	90	90
4. Raymond O'Reilly	90	90	90	90	90	90	90	90	90
5. Greg MacRae	394	394	394	394	394	394	394	394	394
6. Sean Murray	90	90	90	90	90	90	90	90	90
7. Peter Rice	42	42	42	42	42	42	42	42	42
8. Frank Walenta	89	89	89	89	89	89	89	89	89
9. Matt Ruane	60	60	60	60	60	60	60	60	60
10. Karin Lynch	60	60	60	60	60	60	60	60	60
11. Gemma Voisin	60	60	60	60	60	60	60	60	60
12. Tim Hutchins	60	60	60	60	60	60	60	60	60
13. Dee Hudson	60	60	60	60	60	60	60	60	60
14. Lee Anderson	60	60	60	60	60	60	60	60	60
15. Simon Davis	60	60	60	60	60	60	60	60	60
16. Wendy Ewens	60	60	60	60	60	60	60	60	60
17. Johanna van Oort	63	63	63	63	63	63	63	63	63
18. Yolanda Garcia	52	52	52	52	52	52	52	52	52
19. Carola Breusch	78	78	78	78	78	78	78	78	78
20. Jacky Goodwin Est.	78	78	78	78	78	78	78	78	78
21. Mark Andrews	42	42	42	42	42	42	42	42	42
22. Andy Gray	42	42	42	42	42	42	42	42	42
23. Megduth Sooknah	42	42	42	42	42	42	42	42	42
24. Jonathan Smith	840	840	840	840	840	840	840	840	840
TOTAL	148 434	148 434	148 434	148 434	148 434	148 434	148 434	148 434	148 434

	J- Shares	Total
Vector Holding International S.à r.l.	88 710	887 100
Bart Deconinck	12 054	120 540
Mark Bouw	8 611	86 110
Dennis Lavin	11 473	114 730
Walter Stresemann	4 944	49 440
Sailstar Holdings Ltd	6 287	62 870
Aramco Holdings Ltd	4 287	42 870
PureEarth Holdings Ltd	3 572	35 720

Lagunisol Limited	1 138	11 380
Sanja Limited	1 138	11 380
David Rudge	400	4 000
Jacobus van Ginkel	756	7 560
Andrew Taylor	399	3 990
John Ashwood	419	4 190
Alastair Scott	1 424	14 240
Jan Purgal	112	1 120
Ivo Hemelraad	78	780
The Foundation for and on behalf of the persons below 1 to 24 incl.:		
1. Paul Nash	60	600
2. Marina Gall	60	600
3. Tanya Scott	90	900
4. Raymond O'Reilly	90	900
5. Greg MacRae	394	3 940
6. Sean Murray	90	900
7. Peter Rice	42	420
8. Frank Walenta	89	890
9. Matt Ruane	60	600
10. Karin Lynch	60	600
11. Gemma Voisin	60	600
12. Tim Hutchins	60	600
13. Dee Hudson	60	600
14. Lee Anderson	60	600
15. Simon Davis	60	600
16. Wendy Ewens	60	600
17. Johanna van Oort	63	630
18. Yolanda Garcia	52	520
19. Carola Breusch	78	780
20. Jacky Goodwin Est.	78	780
21. Mark Andrews	42	420
22. Andy Gray	42	420
23. Megduth Sooknah	42	420
24. Jonathan Smith	840	8 400
TOTAL	148 434	1 484 340

Ninth resolution:

The meeting decides to amend article 5.1. of the articles of association as follows:

" Art. 5. Share Capital.

5.1 The share capital of the Company is set at EUR 1,484,340,- (one million four hundred eighty-four thousand three hundred forty million Euro), represented by:

- (i) 148,434 (one hundred forty eight thousand four hundred thirty four) class A shares (the Class A Shares);
 - (ii) 148,434 (one hundred forty eight thousand four hundred thirty four) class B shares (the Class B Shares);
 - (iii) 148,434 (one hundred forty eight thousand four hundred thirty four) class C shares (the Class C Shares);
 - (iv) 148,434 (one hundred forty eight thousand four hundred thirty four) class D shares (the Class D Shares);
 - (v) 148,434 (one hundred forty eight thousand four hundred thirty four) class E shares (the Class E Shares);
 - (vi) 148,434 (one hundred forty eight thousand four hundred thirty four) class F shares (the Class F Shares);
 - (vii) 148,434 (one hundred forty eight thousand four hundred thirty four) class G shares (the Class G Shares);
 - (viii) 148,434 (one hundred forty eight thousand four hundred thirty four) class H shares (the Class H Shares);
 - (ix) 148,434 (one hundred forty eight thousand four hundred thirty four) class I shares (the Class I Shares); and
 - (x) 148,434 (one hundred forty eight thousand four hundred thirty four) class J shares (the Class J Shares);
- having a nominal value of EUR 1 (one Euro) each."

Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company or which shall be charged to it in connection with its capital increase at the fixed rate registration tax perception, have been estimated at about three thousand five hundred Euro.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le vingt et un octobre, à onze heures du matin.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de VECTOR GROUP S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 16 juillet 2009, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 147.401 et dont les statuts n'ont jamais été modifiés.

La séance est ouverte et présidée par Maître Catherine Desso, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

La présidente désigne comme secrétaire Maître Sévrine Silvestro, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

L'assemblée désigne comme scrutatrice Madame Marilia Azevedo, employée privée, avec adresse professionnelle à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

La présidente prie le notaire d'acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II. Il appert de la liste de présence que toutes les 31.000 (trente et un mille) actions représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée et que tous les actionnaires représentés reconnaissent avoir eu connaissance de l'ordre du jour avant la présente assemblée; il a pu donc être fait abstraction des convocations d'usage.

III. La présente assemblée est dûment constituée et peut dès lors valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Création d'une nouvelle classe d'actions préférentielles à savoir les Actions Préférentielles de Classe J.
2. Réduction du capital social à concurrence d'un montant de 31.000,- EUR (trente et un mille euros) par remboursement aux actionnaires existants d'un montant de 31.000,- EUR (trente et un mille euros) et annulation subséquente des 31.000 (trente et un mille) Actions Ordinaires.
3. Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de 887.100,- EUR (huit cent quatre-vingt-sept mille cent euros) pour le porter à 887.100,- EUR (huit cent quatre vingt sept mille cent euros) par l'émission de 887.100 (huit cent quatre-vingt-sept mille cent) nouvelles actions d'une valeur nominale de 1,- EUR (un Euro) chacune, à savoir 88.710 (quatre vingt huit mille sept cent dix) nouvelles Actions Préférentielles de Classe A, 88.710 (quatre-vingt-huit mille sept cent dix) nouvelles Actions Préférentielles de Classe B, 88.710 (quatre-vingt-huit mille sept cent dix) nouvelles Actions Préférentielles de Classe C, étant 88.710 (quatre-vingt-huit mille sept cent dix) nouvelles Actions Préférentielles de Classe D, 88.710 (quatre-vingt-huit mille sept cent dix) nouvelles Actions Préférentielles de Classe E, 88.710 (quatre-vingt-huit mille sept cent dix) nouvelles Actions Préférentielles de Classe F, 88.710 (quatre-vingt-huit mille sept cent dix) nouvelles Actions Préférentielles de Classe G, 88.710 (quatre-vingt-huit mille sept cent dix) nouvelles Actions Préférentielles de Classe H, 88.710 (quatre-vingt-huit mille sept cent dix) nouvelles Actions Préférentielles de Classe I, 88.710 (quatre-vingt-huit mille sept cent dix) nouvelles Actions Préférentielles de Classe J, chacune devant être émise avec une prime d'émission de 4,636 EUR (quatre euros et six cent trente-six cents)
 - Souscription, intervention des souscripteurs et paiement de toutes les nouvelles actions par apport en numéraire.
4. Acceptation de la démission de Messieurs Philippe Leclercq et Xavier Pauwels de leur poste d'administrateur de la société et élection de quatre nouveaux administrateurs.
5. Décision de modifier l'exercice social.
6. Modification et refonte complète des statuts.
7. Désignation des Administrateurs de l'Investisseur.

8. Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de 597.240,- EUR (cinq cent quatre-vingt-dix-sept mille deux cent quarante euros) pour le porter de son montant actuel de 887.100,- EUR (huit cent quatre-vingt-sept mille cent euros) à 1.484.340,- EUR (un million quatre cent quatre-vingt quatre mille trois cent quarante euros) par l'émission de 597.240 (cinq cent quatre-vingt-dix-sept mille deux cent quarante) nouvelles actions d'une valeur nominale de 1,- EUR (un euro) chacune, à savoir 59.724 (cinquante-neuf mille sept cent vingt-quatre) Actions de Classe A, 59.724 (cinquante-neuf mille sept cent vingt-quatre) Actions de Classe B, 59.724 (cinquante-neuf mille sept cent vingt-quatre) Actions de Classe C, 59.724 (cinquante-neuf mille sept cent vingt-quatre) Actions de Classe D, 59.724 (cinquante-neuf mille sept cent vingt-quatre) Actions de Classe E, 59.724 (cinquante-neuf mille sept cent vingt-quatre) Actions de Classe F, 59.724 (cinquante-neuf mille sept cent vingt-quatre) Actions de Classe G, 59.724 (cinquante-neuf mille sept cent vingt-quatre) Actions de Classe H, 59.724 (cinquante-neuf mille sept cent vingt-quatre) Actions de Classe I, 59.724 (cinquante-neuf mille sept cent vingt-quatre) Actions de Classe J, chacune devant être émise avec une prime d'émission de 4,636 EUR (quatre euros et six cent trente-six cents)

- Souscription, intervention des souscripteurs et paiement de toutes les nouvelles actions par apport en nature.

9. Modification subséquente de l'article 5.1 des statuts afin de refléter ce qui précède.

Après avoir délibéré, l'Assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

Les actionnaires décident la création d'une nouvelle classe d'Actions Préférentielles à savoir les Actions Préférentielles de Classe J.

Deuxième résolution

Les actionnaires décident la réduction du capital social à concurrence d'un montant de 31.000,- EUR (trente et un mille euros) par remboursement aux actionnaires existants d'un montant de 31.000,- EUR (trente et un mille euros) et annulation subséquente des 31.000 (trente et un mille) Actions Ordinaires existantes.

Troisième résolution

Les actionnaires décident l'augmentation du capital social à concurrence de 887.100,- EUR (huit cent quatre vingt sept mille cent euros) pour le porter à 887.100,- EUR (huit cent quatre-vingt-sept mille cent euros) par l'émission de 887.100 (huit cent quatre-vingt-sept mille cent) nouvelles actions d'une valeur nominale de 1,- EUR (un euro) chacune, à savoir 88.710 (quatre-vingt-huit mille sept cent dix) nouvelles Actions Préférentielles de Classe A, 88.710 (quatre-vingt-huit mille sept cent dix) nouvelles Actions Préférentielles de Classe B, 88.710 (quatre-vingt-huit mille sept cent dix) nouvelles Actions Préférentielles de Classe C, étant 88.710 (quatre-vingt-huit mille sept cent dix) nouvelles Actions Préférentielles de Classe D, 88.710 (quatre-vingt-huit mille sept cent dix) nouvelles Actions Préférentielles de Classe E, 88.710 (quatre-vingt-huit mille sept cent dix) nouvelles Actions Préférentielles de Classe F, 88.710 (quatre-vingt-huit mille sept cent dix) nouvelles Actions Préférentielles de Classe G, 88.710 (quatre-vingt-huit mille sept cent dix) nouvelles Actions Préférentielles de Classe H, 88.710 (quatre-vingt-huit mille sept cent dix) nouvelles Actions Préférentielles de Classe I, 88.710 (quatre-vingt-huit mille sept cent dix) nouvelles Actions Préférentielles de Classe J, chacune devant être émise avec une prime d'émission de 4,636 EUR (quatre euros et six cent trente-six cents), qui sera allouée à la réserve disponible de la Société et d'admettre à la souscription des nouvelles actions l'actionnaire existant, Vector Holding International S.à r.l.

Intervention - Souscription - Paiement

Sur ce, intervient le susmentionné actionnaire, ici représenté par Maître Catherine Dessoy en vertu de la procuration ci-avant mentionnée et annexée;

qui a déclaré souscrire les 887.100 (huit cent quatre-vingt-sept mille cent) nouvelles actions d'une valeur nominale de 1,- EUR (un euro) chacune de la manière suivante:

	Actions A	Actions B	Actions C	Actions D	Actions E	Actions F	Actions G	Actions H	Actions I		
Vector Holding International S.à.r.l.	88 710	88 710	88 710	88 710	88 710	88 710	88 710	88 710	88 710		
										Actions J	Total
Vector Holding International S.à.r.l.										88 710	887 100

et les libérer ensemble avec une prime d'émission de 4.112.595,60 EUR (quatre millions cent douze mille cinq cent quatre-vingt-quinze euros et soixante cents) en numéraire de sorte que la Société a maintenant à sa libre et entière disposition la somme de 887.100,- EUR (huit cent quatre-vingt-sept mille cent euros) ainsi qu'une prime d'émission de 4.112.595,60 EUR (quatre million cent douze mille cinq cent quatre-vingt-quinze euros et soixante cents) ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Quatrième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission de Messieurs Philippe Leclercq et Xavier Pauwels de leur poste d'administrateur de la Société et leur donne décharge pour l'accomplissement de leur mandat. L'assemblée décide d'élire comme nouveaux administrateurs pour un terme de 6 ans les personnes suivantes:

- Monsieur Kristiaan Nieuwenburg, né le 19 mars 1970 à Zwolle (Pay-Bas), directeur de sociétés, ayant son adresse professionnelle à Brettenham House, 5, Lancaster Place, WC2E 7EN Londres (Royaume-Uni)
- Monsieur Christopher Masek, né le 22 mars 1964 à Boston (USA), directeur de sociétés, ayant son adresse professionnelle à Brettenham House, 5, Lancaster Place, WC2E 7EN Londres (Royaume-Uni)
- Monsieur Mark Bouw, né le 22 mars 1959 à Katwijk (Pays-Bas), directeur de sociétés, demeurant à 7, Vliertjeslaan, B-3090 Overijse (Belgique)
- Monsieur Bart Deconinck, né le 9 octobre 1966 à Kortrijk (Belgique), directeur de sociétés, demeurant 32, Avenue William Favre, CH-1207 Genève (Suisse)

Cinquième résolution

L'assemblée décide de modifier l'exercice social pour le faire débiter le 1^{er} janvier de chaque année et se terminer le 31 décembre de la même année.

Exceptionnellement, l'assemblée décide que l'exercice social qui débutera le 22 octobre 2009, conformément aux résolutions adoptées par l'assemblée générale des actionnaires du 20 octobre 2009, se terminera le 31 décembre 2009.

Sixième résolution

L'assemblée décide de procéder à une refonte complète des statuts comme suit:

Définitions:

Statuts a la signification donnée à l'article 2.1. (ii);

Comité d'Audit a la signification donnée à l'article 15.1;

Conseil d'Administration a la signification donnée à l'article 2.1 (i);

Jour Ouvrable signifie un jour autre qu'un samedi ou un dimanche lors duquel les banques sont généralement ouvertes à Londres et Luxembourg pour l'exercice normal de leurs activités;

Président a la signification donnée à l'article 6.4;

Classe d'Action A a la signification donnée à l'article 5.1.;

Classe d'Action B a la signification donnée à l'article 5.1.;

Classe d'Action C a la signification donnée à l'article 5.1.;

Classe d'Action D a la signification donnée à l'article 5.1.;

Classe d'Action E a la signification donnée à l'article 5.1.;

Classe d'action F a la signification donnée à l'article 5.1.;

Classe d'Action G a la signification donnée à l'article 5.1.;

Classe d'Action H a la signification donnée à l'article 5.1.;

Classe d'Action I a la signification donnée à l'article 5.1.;

Classe d'Action J a la signification donnée à l'article 5.1.;

Mécanisme de Co-Investissement signifie un système mis en place par un fond d'investissement et par lequel certains salariés de ce fond d'investissement ou d'un fond d'investissement parent ou lié sont en droit (soit par eux-mêmes ou par le biais d'une société ou tout autre véhicule), entre autre, d'acquérir par transfert ou souscription des actions que ce fond d'investissement deviendrait ou serait en droit d'acquérir.

Société a la signification donnée à l'article 1^{er} ;

Administrateurs a la signification donnée à l'article 10.1;

Employés signifie des salariés, personnes détachées, consultants ou contractants du Groupe de Sociétés ainsi que toute autre personne travaillant pour le Groupe de Sociétés conformément aux conditions d'un contrat de services (que ce contrat prévoit explicitement ou non qu'il n'est pas à considérer (et ne doit pas être interprété) comme un contrat de travail);

Sortie signifie:

(a) une Cotation; ou

(b) une Vente;

Trust Familial signifie un trust (qu'il soit institué par contrat, déclaration de trust, disposition testamentaire ou par legs) au terme aucun intérêt économique dans les actions en question ne peut actuellement ou ne pourrait dans le futur échoir à toute personne autre que la personne ayant créé le trust et ses Alliés;

Fondation signifie une stichting administratiekantoor établie en Hollande enregistrée sous le numéro 34350220 et dont le siège social est situé à De Lairesestraat, 1075 HL Amsterdam, Pays-Bas;

Participant au Fond a la signification donnée à l'article 7.3.;

Assemblée Générale a la signification donnée à l'article 2.1 (ii);

Groupe signifie la Société et ses filiales et Groupe de Sociétés signifie l'une d'entre elles;

Employés du Groupe signifie les employés du Groupe;

Véhicule d'Investissement signifie toute entité juridique, association ou autre personne au travers de laquelle ou par laquelle un Employé (ou des Employés) détient(nent) ou gère(nt) directement ou indirectement des Actions;

Consentement de l'Investisseur signifie:

(a) Le consentement ou l'approbation d'un Administrateur Investisseur qui était désigné par les Actionnaires Investisseurs comme étant habilité à donner un consentement à cet effet, par écrit ou lors d'une réunion du Conseil d'Administration (ou lors du comité d'un Conseil d'Administration) et, dans tous les cas, spécifiquement mentionné comme représentant le Consentement de l'Investisseur (de telle sorte qu'un Administrateur Investisseur puisse approuver un point en sa qualité d'Administrateur, sans que cette approbation ne représente une approbation sous la présente définition à moins qu'il n'ait spécifiquement indiqué qu'il en était ainsi) ou

(b) Le consentement écrit ou l'approbation par les Détenteurs Investisseurs Majoritaires.

Administrateurs de l'Investisseur a la signification donnée à l'article 10.3;

Actionnaire Investisseur signifie soit Vector Holding International s.à r.l. ou l'un de ses Cessionnaires Agréés (autres que la Fondation, les Employés, ou les Véhicules d'Investissement et leurs Cessionnaires Agréés respectifs);

Actions de l'Investisseur signifie les Actions détenues par les Actionnaires Investisseurs;

Loi a la signification donnée à l'article 6.7;

Loi du 19 décembre 2002 a la signification donnée à l'article 23.3;

Entité juridique a la signification donnée à l'article 10.4;

Cotation signifie l'admission à la cotation de tout ou partie des Actions sur un marché réglementé;

Directeur Actionnaire signifie un Actionnaire qui n'est pas un Actionnaire Investisseur;

Actions de Directeur signifie les Actions détenues par les Actionnaires Directeurs;

Détenteurs Investisseurs Majoritaires signifie les détenteurs de plus de 50% des Actions de l'Investisseur;

Observateur a la signification donnée à l'article 11;

Budget Opérationnel signifie, en relation avec l'exercice social de la Société, les projections de bilans consolidés, comptes de pertes et profits, cash flow relatifs au Groupe, ensemble avec un état des projections de dépenses en capital relatifs au Groupe pour cet exercice social;

Option signifie une option d'achat sur les Actions de Directeur consentie par certains Actionnaires Directeurs;

Cessionnaires Agréés signifie, à propos d'une personne, toute autre personne à laquelle la première peut transférer des Actions conformément à toute convention en vigueur entre les Actionnaires;

Alliance signifie, à propos d'une personne physique, son épou(x)se, concubin(e) ou enfant (y inclus tout enfant adopté ou du conjoint);

Comité de Rémunération a la signification donnée à l'article 14.1;

Réorganisation signifie une réorganisation du capital de la Société (incluant l'adjonction d'une nouvelle société au dessus de la Société) qui ne provoque pas de changement substantiel au droit de vote et droit économique des Actionnaires de la Société;

Vente signifie la vente de toutes ou pratiquement toutes les Actions ou le transfert, par le biais d'une ou plusieurs transactions, de toutes ou substantiellement toutes les activités du Groupe;

Employé Senior signifie un Employé du Groupe:

(a) qui est - ou rapporte directement à - un Administrateur; ou

(b) dont la rémunération globale (hors les avantages en nature et les bonus) excède 100.000,- EUR par an;

Directeur Senior signifie le directeur général et le directeur juridique de la Société.

Actionnaire signifie les détenteurs des Actions;

Actions signifie les Actions de Classe A, les Actions de Classe B, les Actions de Classe C, les Actions de Classe D, les Actions de Classe E, les Actions de Classe F, les Actions de Classe G, les Actions de Classe H, les Actions de Classe I et les Actions de Classe J;

Groupe Entièrement Détenu signifie, en relation avec une société, cette société, toutes ses filiales à 100%, toutes les sociétés holding dont cette société est une filiale à 100 % et toutes les autres filiales à 100% de chacune de ces sociétés holding;

Résolutions Ecrites a la signification donnée à l'article 12.9.

Art. 1^{er} . Forme et Dénomination. Il existe une société anonyme sous la dénomination de Vector Group S.A. (la Société).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré:

(i) dans les limites de la commune du siège social par résolution du conseil d'administration de la Société (le Conseil d'Administration); et

(ii) en dehors des limites de la commune du siège social par une résolution de l'assemblée générale des Actionnaires (l'Assemblée Générale) adoptée selon les formes prescrites pour les modifications aux Statuts, (les Statuts) tels que prévues à l'article 22 ci-dessous.

2.2. La Société peut établir des succursales, des bureaux, des centres administratifs ou des agences partout où elle l'estime approprié, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du Grand-Duché de Luxembourg.

2.3. Lorsque le Conseil d'Administration estime que des événements extraordinaires de nature politique ou militaire ce sont produits ou sont sur le point de se produire et que ces événements pourraient entraver les activités normales de la Société à son siège social, ou la facilité de communication entre le siège social et les personnes à l'étranger, le siège social de la Société pourra être temporairement transféré à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances extraordinaires. Ces mesures temporaires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société qui nonobstant le transfert temporaire de son siège social à l'étranger continuera d'être une société gouvernée par les lois du Grand-Duché de Luxembourg.

Art. 3. Durée.

3.1. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

3.2. La Société peut être dissoute, à tout moment, par une résolution de l'Assemblée Générale adoptée selon les formes prescrites pour les modifications aux Statuts, telles que prévues à l'article 22 ci-dessous.

Art. 4. Objet social.

4.1. L'objet social de la Société consiste à effectuer toute transaction en relation directe ou indirecte avec l'acquisition de participations dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, sous toutes les formes, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

4.2. La Société peut utiliser ces avoirs pour établir, gérer, développer et céder ces actifs, pour acquérir, investir dans et céder toutes sortes de biens, tangibles ou intangibles, meubles ou immeubles et entre autres, un portefeuille de titres de toute nature, pour participer à la création, à l'acquisition, la gestion, le développement et le contrôle de toute entreprise; pour acquérir, par le biais d'Investissements, de souscriptions, de prises fermes, d'options, des instruments financiers, pour les réaliser par le biais de vente, de transfert, d'échange ou de toutes autres manières et pour les développer.

4.3. La Société peut emprunter sous toutes ses formes. Elle peut également conclure tout type de prêt, émettre des titres, des obligations, des titres de dettes et toutes sortes d'instruments financiers de dettes ou de capital (convertibles ou non). La Société peut prêter des fonds, y inclus les sommes provenant de tout emprunt et/ou de l'émission d'actions, à ses filiales, sociétés affiliées ou toute autre société qui fait partie du même groupe de sociétés que la Société.

4.4. La Société peut également donner des garanties en faveur de tiers pour garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou toute société faisant partie du même groupe de société que la Société. La Société peut également mettre en gage, transférer à titre de gage, grever ou créer tout type de sûreté sur tout ou partie de ses avoirs.

4.5. La Société peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières et toutes transactions qui sont directement ou indirectement liées à son objet social ou qui peuvent en favoriser le développement.

Art. 5. Capital social.

5.1. Le capital social de la Société est fixé à 887.100,- EUR (huit cent quatre-vingt-sept mille cent euros), représenté par:

- (i) 88.710 (quatre vingt huit mille sept cent dix) actions de classe A (la Classe d'Actions A);
 - (ii) 88.710 (quatre vingt huit mille sept cent dix) actions de classe B (la Classe d'Actions B);
 - (iii) 88.710 (quatre vingt huit mille sept cent dix) actions de classe C (la Classe d'Actions C);
 - (iv) 88.710 (quatre vingt huit mille sept cent dix) actions de classe D (la Classe d'Actions D);
 - (v) 88.710 (quatre vingt huit mille sept cent dix) actions de classe E (la Classe d'Actions E);
 - (vi) 88.710 (quatre vingt huit mille sept cent dix) actions de classe F (la Classe d'Actions F);
 - (vii) 88.710 (quatre vingt huit mille sept cent dix) actions de classe G (la Classe d'Actions G);
 - (viii) 88.710 (quatre vingt huit mille sept cent dix) actions de classe H (la Classe d'Actions H);
 - (ix) 88.710 (quatre vingt huit mille sept cent dix) actions de classe I (la Classe d'Actions I); et
 - (x) 88.710 (quatre vingt huit mille sept cent dix) actions de classe J (la Classe d'Actions J);
- ayant une valeur nominale de 1,- EUR (un euro) chacune.

5.2. Sous réserve des articles 5.4. à 5.9, le capital social de la Société peut être augmenté ou diminué par une résolution de l'Assemblée Générale, adoptée selon les formes prescrites pour les modifications des Statuts, telles que prévues à l'article 22 ci-dessous.

5.3. Les Classe d'Actions A, Classe d'Actions B, Classe d'Actions C, Classe d'Actions D, Classe d'Actions E, Classe d'Actions F, Classe d'Actions G, Classe d'Actions H, Classe d'Actions I, et Classe d'Actions J, constituent des classes d'Actions séparées mais qui ont un rang pari passu équivalent à tous égards.

5.4. Le capital de la Société peut être réduit par l'annulation d'une ou plusieurs classes d'Actions entières par le biais du rachat et de l'annulation de toutes les Actions émises dans cette ou ces classes. Dans le cas d'un rachat et d'une annulation de classes d'Actions, de telles annulations et rachats d'Actions seront effectuées dans l'ordre alphabétique (en commençant avec la Classe d'Action A).

5.5. Dans le cas d'une réduction du capital social par le biais d'un rachat et d'une annulation de l'une des classes d'Actions (dans l'ordre prévu à l'article 5.3.) décidée par le Conseil d'Administration et approuvée par l'Assemblée Générale, cette classe d'Action donne droit à ses détenteurs (au prorata de leur détention dans cette classe) à une proportion du Montant Total d'Annulation tel que déterminé par le Conseil d'Administration et approuvé par l'Assemblée Générale, et les détenteurs des Actions de la classe d'Action ainsi rachetée et annulée recevront de la part de la Société un montant équivalent au Montant d'Annulation par Action pour chaque Action de la classe concernée détenue par eux et annulée.

5.6. Le Montant Total d'Annulation signifie le montant tel que fixé par le Conseil d'Administration et approuvé par l'Assemblée Générale sur la base des Comptes Intérimaires y relatifs et le présent article 5.6. Le Montant Total d'Annulation, correspondra à l'intégralité du Montant Disponible, au moment de l'annulation de la classe d'Action devant être rachetée à moins qu'il n'en soit autrement décidé par l'Assemblée Générale (selon les formes prescrites pour les modifications aux Statuts) à condition toutefois que le Montant Total d'Annulation ne sera jamais plus élevé que le Montant Disponible.

5.7. Le Montant Disponible signifie le montant total des bénéfices nets de la Société, y inclus les bénéfices reportés, augmentés par:

- (a) le montant de toute prime d'émission librement distribuable et les autres réserves librement distribuables; et
- (b) (selon le cas) le montant de la réduction du capital social et de la réduction de la réserve légale relatifs à la classe d'Action ainsi annulée, mais diminués par:
 - (c) toutes pertes (y inclus les pertes reportées); et
 - (d) toutes les sommes placées en réserve conformément aux prescriptions de la Loi ou des Statuts, à chaque fois telles que reprises dans les Comptes Intérimaires (sans double comptage toutefois);

5.8. Pour les besoins des présents Statuts:

- (a) Les Comptes Intérimaires signifient les comptes intérimaires de la Société à la Date des Comptes Intérimaires concernés,
- (b) Date Des Comptes Intérimaires signifie la date ne précédant pas de plus de 8 jours la date de rachat et d'annulation de la classe d'Actions concernée, et
- (c) Le Montant d'Annulation par Action sera calculé en divisant le Montant Total d'Annulation fixé conformément à l'article 5.6. pour la classe d'Actions devant être rachetée et annulée par le nombre d'Actions émises dans cette classe d'Actions.

5.9. Au moment du rachat et de l'annulation des Actions de la classe concernée, la Valeur d'Annulation par Action deviendra due et sera payée par la Société.

Art. 6. Actions.

6.1. Les Actions sont et resteront sous la forme nominative.

6.2. Chaque Action donne droit à une faction des bénéfices et avoir sociaux de la Société en proportion directe avec le nombre d'Actions émises.

6.3. Un registre des actionnaires sera tenu au siège social de la Société; il sera disponible pour inspection par tout Actionnaire. Ce registre mentionnera le nom de chaque Actionnaire, sa résidence ou son domicile élu, le nombre d'Actions détenues par lui, le montant payé pour ces Actions, le(s) transfert (s) d'Actions et la date de ces transferts. La propriété des Actions sera établie par l'inscription dans le registre des actionnaires.

6.4. Des certificats relatifs à ces inscriptions pourront être émis aux Actionnaires à leur demande et ces certificats, s'il en existe, seront signés par le président du Conseil d'Administration (le Président).

6.5. La Société reconnaît un seul propriétaire par Action. Dans l'hypothèse où une Action est détenue par plus d'une personne, la Société a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à cette Action jusqu'à ce qu'une personne ait été désignée comme seule propriétaire dans ses relations avec la Société. La même règle s'appliquera en cas de conflit entre un usufruitier et un nu propriétaire ou entre un créancier gagiste et un débiteur gagiste.

6.6. La Société peut racheter ses propres Actions dans les limites des dispositions légales et des Statuts. Le rachat d'Actions peut uniquement être effectué à l'égard d'une classe d'Actions entière. Aucune classe d'Actions ne peut faire l'objet d'un rachat partiel.

6.7. La Société est autorisée à émettre des Actions rachetables conformément à l'article 49-8 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telles que modifiées (la Loi).

6.8. Tout cessionnaire, nouveau souscripteur, acquéreur ou détenteur d'Actions, doit, à tout moment, acquérir, souscrire ou, d'une quelconque manière, détenir des Actions dans toutes les classes d'Actions sans exception (sauf pour les classes d'Actions qui ont déjà été rachetées et annulées conformément à l'article 5). Par conséquent, aucun cessionnaire, nouveau souscripteur, acquéreur ou actionnaire ne peut détenir des Actions dans une ou plusieurs classes d'Actions sans détenir la même proportion d'Actions dans toutes les classes d'Actions existantes.

Art. 7. Transferts d'actions.

7.1. Les transferts d'Actions sont soumis aux stipulations de l'article 8 et de l'article 9.

7.2. La référence dans les présents Statuts au terme de "transfert" de toutes Actions inclut, sous réserve de l'article 7.3. la cession de tout intérêt dans cette Action (y inclus la création de toute sûreté ou droit en faveur d'un tiers et tout renoncement en faveur d'une autre personne d'un droit à l'émission ou à un transfert de cette Action).

7.3. Nonobstant toute autre stipulation des présents Statuts, tout transfert par un associé, détenteur de part, actionnaire ou autre participant dans, ou opérateur, directeur ou gardien, de tout fonds d'investissement (un Participant du Fonds) ou par tout trustée ou nommée de ce Participant du Fonds, d'un intérêt dans ce Fonds en faveur d'une personne qui est, ou en raison de ce transfert deviendrait, un Participant du Fonds, ne sera pas considéré comme un transfert d'Action pour les besoins des présents Statuts.

7.4. Tout transfert d'Actions sera effectué par une déclaration écrite de transfert dans le registre des actionnaires de la Société; une telle déclaration de transfert devra être signée par le cédant et le cessionnaire ou par toute personne détenant un pouvoir à cet effet, ou conformément aux dispositions applicables au transfert de créances telles que prévues par l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois.

7.5. La Société peut également accepter comme preuve d'un transfert d'Actions tout contrat de transfert documentant l'accord du cédant et du cessionnaire d'une façon satisfaisante aux yeux de la Société.

Art. 8. Transferts. Les transferts d'Actions sont soumis à toutes clauses de sortie forcée ou de retrait conjoint ainsi que toute autre restriction au transfert d'Actions tels que prévus par toute convention en vigueur entre les Actionnaires. La Société ne pourra inscrire dans le registre des actionnaires un transfert d'Actions effectué en violation de ces restrictions de transfert.

Art. 9. Transferts obligatoires - Stipulations relatives au départ.

Des stipulations relatives au transfert obligatoire de toutes Actions détenues par des Employés, consécutivement à la cessation de leur contrat de travail, peuvent être prévues dans toutes conventions entre les Actionnaires.

Art. 10. Administration.

10.1. La Société sera administrée par un Conseil d'Administration composé d'au moins 3 administrateurs (qui ne doivent pas nécessairement être Actionnaire) plus tout administrateur Erisa désigné conformément à l'article 10.4. (les Administrateurs).

10.2. Les Administrateurs seront élus par l'Assemblée Générale. L'Assemblée Générale déterminera également la rémunération des Administrateurs (selon le cas). Un Administrateur peut être révoqué avec ou sans motifs et remplacé à tout moment par l'Assemblée Générale.

10.3. Les Détenteurs Investisseurs Majoritaires peuvent désigner jusqu'à quatre personnes pour l'élection en tant qu'Administrateur. Les Administrateurs ainsi élus, seront désignés comme les Administrateurs de l'Investisseur.

10.4. Les Actionnaires Investisseurs peuvent également nommer une personne en vue de l'élection en tant qu'Administrateur Erisa.

10.5. Lorsqu'une personne morale est élue en tant qu'Administrateur (la Personne Morale), la Personne Morale doit désigner une personne physique comme son représentant permanent en vue d'exercer le mandat au nom et pour le compte de la Personne Morale.

10.6. Dans l'hypothèse d'une vacance d'un poste d'Administrateur en raison d'une démission, mort, retraite ou toute autre cause, les Administrateurs restants, s'il en existe, pourront élire à la majorité des voix un Administrateur pour pourvoir à cette vacance jusqu'à la prochaine Assemblée Générale. Dans l'absence de tout Administrateur restant, le commissaire aux comptes pourra demander à l'Assemblée Générale d'élire de nouveaux Administrateurs.

Art. 11. Observateurs. Les Détenteurs Investisseurs Majoritaires pourront, au lieu de désigner une personne en vue de son élection comme Administrateur de l'Investisseur, désigner un observateur (l'Observateur). Tout Observateur ainsi désigné recevra et sera autorisé à avoir accès aux mêmes documents et informations qu'un Administrateur et sera également autorisé à recevoir une convocation et à assister et délibérer, sans droit de vote, aux réunions du Conseil d'Administration. Ce droit sera étendu aux réunions de tout Comité du Conseil d'Administration que l'Observateur pourra désigner.

Art. 12. Réunions du Conseil d'Administration.

12.1. Les Détenteurs Investisseurs Majoritaires seront autorisés à désigner le Président du Conseil d'Administration parmi les membres de celui-ci. Le Conseil d'Administration peut désigner un secrétaire (qui ne doit pas nécessairement

être un Administrateur) et qui sera responsable de la conservation des procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration. Le Président présidera toutes les réunions du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale. En son absence, les autres membres du Conseil d'Administration ou de l'Assemblée Générale, selon le cas, désigneront une autre personne en tant que Président pro tempore qui présidera cette réunion à la simple majorité des voix des Administrateurs ou Actionnaires présents ou représentés à cette réunion.

12.2. Le Conseil d'Administration se réunira sur demande du Président ou de deux autres Administrateurs, mais au moins six fois par an (sauf s'il en est décidé autrement par le Conseil d'Administration (avec le Consentement de l'Investisseur)).

12.3. A moins qu'il n'en soit autrement décidé par le Conseil d'Administration (avec le Consentement de l'Investisseur), des convocations écrites pour les réunions du Conseil d'Administration seront données à tous les Administrateurs et Observateurs au moins cinq jours ouvrables avant la date fixée pour cette réunion. La convocation indiquera le lieu, la date et, à moins qu'il n'en soit autrement décidé par le Conseil d'Administration (avec le Consentement de l'Investisseur), l'ordre du jour dont il sera question à la réunion et la copie de tout support papier nécessaire (en anglais).

12.4. Une telle convocation ne sera pas nécessaire si tous les membres du Conseil d'Administration sont présents ou représentés lors de la réunion et s'ils sont d'accord à renoncer aux formalités de convocation. Des convocations séparées ne sont pas non plus nécessaires pour des réunions qui sont tenues aux endroits et moments fixés dans un programme antérieurement adopté par une résolution du Conseil d'Administration.

12.5. Tout membre du Conseil d'Administration peut se faire représenter à toute réunion en nommant par écrit que ce soit en original, par télécopie ou par mail avec une signature électronique, tout autre Administrateur comme son mandataire. Un Administrateur peut représenter plus d'un de ses collègues à la condition toutefois qu'au moins deux Administrateurs (incluant au moins un Administrateur de l'Investisseur) assistent à cette réunion.

12.6. Le Conseil d'Administration peut valablement délibérer et adopter des décisions uniquement si au moins deux Administrateurs sont présents ou représentés, y inclus au moins un Administrateur de l'Investisseur désigné par les Actionnaires Investisseurs comme étant habilité à cet effet et, s'il est membre du Conseil d'Administration, un Directeur Senior. Si un quorum n'est pas réuni dans les trente minutes suivant l'heure fixé dans la convocation aux termes de l'article 12.3 ci-dessus, la réunion sera reportée à une date et un lieu que l'Administrateur de l'Investisseur décidera (à condition toutefois que cette date ne soit pas plus récente que le Jour Ouvrable suivant) et le quorum pour cette réunion reportée sera un Administrateur de l'Investisseur.

12.7. Chaque Administrateur aura une voix. En cas d'égalité, le Président n'aura pas de voix prépondérante.

12.8. Chaque Administrateur peut participer à la réunion du Conseil d'Administration par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication par lequel (i) les Administrateurs assistant à la réunion peuvent être identifiés, (ii) toutes les personnes participant à la réunion peuvent entendre et parler l'une avec l'autre, (iii) la retransmission de la réunion a lieu de façon continue, et (iv) les Administrateurs sont en mesure de délibérer. La participation à une réunion par ces moyens sera réputée comme étant une présence en personne. Une réunion du Conseil d'Administration tenue par ces moyens de communication sera réputée s'être tenue à Luxembourg.

12.9. Nonobstant ce qui précède, les résolutions du Conseil d'Administration peuvent aussi être adoptées par écrit, en cas d'urgence ou lorsque d'autres circonstances exceptionnelles le requièrent. De telles résolutions peuvent consister en un ou plusieurs documents contenant les résolutions qui sont signés, soit manuellement, soit électroniquement par signature électronique, par chaque Administrateur (les Résolutions Ecrites). La date des Résolutions Ecrites sera la date de la dernière signature d'un Administrateur sur les Résolutions Ecrites.

Art. 13. Procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration.

13.1. A moins qu'il n'en soit autrement décidé par le Conseil d'Administration (avec le Consentement de l'Investisseur) les procès-verbaux de toutes réunions du Conseil d'Administration seront rédigés en anglais et transmis à chaque Administrateur et Observateur dans un délai ne dépassant pas 5 jours ouvrables après la réunion y relative.

13.2. Les procès-verbaux de toutes réunions du Conseil d'Administration seront signés par le Président (ou selon le cas par le Président pro tempore qui a présidé la réunion), ou par le secrétaire du Conseil d'Administration (s'il y en a un), ou par deux membres du Conseil d'Administration présents à cette assemblée (incluant au moins un Administrateur de l'Investisseur) ou de la manière que le Conseil d'Administration fixera.

13.3. Des copies ou des extraits de ces procès-verbaux devant être versés dans des procédures judiciaires ou ailleurs seront signés par le Président, ou par le secrétaire du Conseil d'Administration (s'il en a un), ou par deux membres du Conseil d'Administration (y inclus au moins un Administrateur de l'Investisseur) ou selon la manière que le Conseil d'Administration déterminera.

Art. 14. Comité de Rémunération.

14.1. Le Conseil d'Administration établira un comité de rémunération (le Comité de Rémunération) composé de deux Administrateurs de l'Investisseur et, sauf pour les questions qui le concernent, par le directeur général de la Société.

14.2. Le Comité de Rémunération est compétent pour:

(a) toutes questions concernant les conditions de travail de tous Employés Senior (incluant les conditions de leur bonus ou autre rémunération, licenciement ou démission);

(b) tout autre accord entre le Groupe de la Société et un Employé Senior ou des personnes liées à cet Employé Senior;
(c) la promotion ou l'augmentation de la rémunération de tout Employé entraînant que cet employé devienne un Employé Senior et;

(d) l'allocation d'Actions aux Employés.

14.3. Le Comité de Rémunération conseillera le Conseil d'Administration à propos des matières énumérées au paragraphe 14.2. (a) à 14.2. (d) ci-dessus.

Art. 15. Comité d'Audit.

15.1. Le Conseil d'Administration établira un comité d'audit (le Comité d'Audit), composé de deux Administrateurs de l'Investisseur et de toute autre personne désignée par le Conseil d'Administration avec le Consentement de l'Investisseur. Le Comité d'Audit est compétent pour toute question relative à la politique d'audit et la politique comptable du Groupe ainsi que les contrôles et les systèmes financiers.

15.2. Le Comité d'Audit conseillera le Conseil d'Administration en relation avec les matières détaillées ci-dessus.

Art. 16. Pouvoir du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour accomplir ou faire accomplir tous les actes de disposition et d'administration dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'Assemblée Générale par la loi ou par les présents Statuts seront de la compétence du Conseil d'Administration.

Art. 17. Délégation de pouvoir.

17.1. Le Conseil d'Administration peut déléguer la gestion journalière des affaires de la Société et le pouvoir de la représenter dans ce cadre à une ou plusieurs personnes (qui ne doivent pas nécessairement être Actionnaires ou membres du Conseil d'Administration).

17.2. Le Conseil d'Administration peut, si cela est requis par la loi applicable, désigner une personne (qui ne doit pas nécessairement être un Actionnaire ou un membre du Conseil d'Administration) comme son représentant permanent au sein de toute entité dans laquelle la Société est désignée comme administrateur, directeur ou toute autre fonction similaire. Ce représentant permanent agira à sa discrétion, mais au nom et pour compte de la Société et peut individuellement lier la Société en sa capacité d'administrateur, directeur ou toute autre fonction similaire au sein de cette entité.

17.3. Le Conseil d'Administration peut également désigner des mandataires ad hoc et déterminer les termes et conditions de cette délégation de pouvoirs.

Art. 18. Signatures. La Société sera engagée à l'égard des tiers en toute matière par la signature conjointe de deux membres du Conseil d'Administration. La Société sera en outre engagée par la signature individuelle ou la signature conjointe de toute(s) personne(s) à qui des pouvoirs de signatures spécifiques ont été conférés par le Conseil d'Administration, mais uniquement dans les limites de ces pouvoirs. Dans le cadre de la gestion journalière, la Société sera engagée par la signature individuelle de la personne désignée à cet effet conformément à l'article 17.1 ci-dessus.

Art. 19. Conflits d'intérêts.

19.1. Aucun contrat, ni aucune transaction entre la Société ou toute autre société ou entreprise ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un Administrateur ou dirigeant de la Société est intéressé dans l'opération, ou est administrateur, associé, dirigeant ou employé de cette autre société ou entreprise.

19.2. Un Administrateur ou dirigeant de la Société qui est également administrateur, associé, dirigeant ou employé de toute société ou entreprise avec laquelle la Société contractera ou s'engagera dans une relation d'affaires ne sera pas, uniquement en raison de ce lien à cette autre société ou entreprise, empêché de délibérer, de voter ou d'agir de quelque manière par rapport à ce contrat ou cette activité.

19.3. Dans le cas où un administrateur aura un intérêt personnel opposé à l'intérêt de la Société dans toute transaction impliquant la Société, cet Administrateur informera le Conseil d'Administration de l'existence de cet intérêt personnel opposé et ne pourra participer à la délibération du Conseil d'Administration relativement à cette transaction. La dite transaction, ainsi que l'existence de l'intérêt de cet Administrateur, seront communiqués à la prochaine réunion de l'Assemblée Générale.

19.4. Le paragraphe qui précède ne s'applique pas à des transactions effectuées dans le cours ordinaire des activités de la Société qui sont conclues sur une base arm's length.

Art. 20. Pouvoirs de l'Assemblée Générale. Dans l'hypothèse où la Société compte plusieurs Actionnaires, toute assemblée générale régulièrement constituée représente l'entière des actionnaires de la Société.

Art. 21. Assemblée Générale annuelle - Autres assemblées générales.

21.1. L'Assemblée Générale annuelle se tiendra à l'adresse du siège social de la Société ou à tout autre endroit dans la commune du siège social tel que cela sera spécifié dans la convocation, le premier vendredi du mois de mai de chaque année à 12.00 heures. Si ce jour n'est pas un Jour Ouvrable, l'Assemblée Générale annuelle sera tenue le Jour Ouvrable suivant.

21.2. L'Assemblée Générale annuelle peut être tenue à l'étranger si, de l'avis du Conseil d'Administration, des circonstances exceptionnelles l'exigent.

21.3. D'autres Assemblées Générales peuvent être tenues à tout endroit et à tout moment tel que spécifié dans les convocations pour ces assemblées.

Art. 22. Convocations, Quorum, Procurations et Vote.

22.1. Les formalités de convocation et de quorum prévus par la loi gouverneront la convocation pour et la conduite des Assemblées Générales, à moins qu'il ne soit autrement stipulé dans les présents Statuts.

22.2. Les convocations pour chaque Assemblée Générale mentionneront l'endroit, la date et l'ordre du jour des transactions devant être approuvées lors de l'Assemblée.

22.3. Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés à l'Assemblée Générale, la réunion peut être tenue sans convocation préalable si tous les Actionnaires renoncent aux formalités de convocations.

22.4. Le Conseil d'Administration ainsi que le commissaire aux comptes, s'il y en a, peuvent convoquer une Assemblée Générale. Ils seront obligés de la convoquer de manière à ce qu'elle soit tenue endéans un délai d'un mois, si des Actionnaires représentant au moins un dixième du capital social de la Société le demandent par écrit avec indication de l'ordre du jour. Un ou plusieurs Actionnaires représentant au moins un dixième du capital social de la Société peuvent demander l'ajout d'un ou plusieurs point à l'ordre du jour de toute Assemblée Générale. Cette demande doit parvenir à la Société au moins 5 jours avant la date de l'Assemblée Générale concernée.

22.5. Sous réserve de l'article 22.8, les convocations seront adressées par lettre recommandée huit jours avant l'Assemblée Générale aux Actionnaires nominatifs.

22.6. Chaque Action donne droit à une voix.

22.7. Sauf si la loi ou les Statuts en disposent autrement, les résolutions lors d'une Assemblée Générale dûment convoquée seront adoptées à la majorité simple des voix des Actionnaires présents ou représentés lors de l'assemblée.

22.8. Cependant, les résolutions destinées à modifier les Statuts peuvent uniquement être adoptées dans une Assemblée Générale lorsque la moitié du capital est représenté et que l'ordre du jour indique les modifications proposées aux Statuts ainsi que, selon le cas, le texte de celles concernant l'objet social ou la forme de la Société. Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une seconde Assemblée Générale pourra être convoquée, selon les formes prescrites par les Statuts et la Loi. La convocation mentionnera l'ordre du jour et indiquera la date et les résultats de l'Assemblée Générale précédente. La seconde Assemblée Générale délibérera valablement quelque soit la proportion du capital de la société présent ou représenté. Lors des deux Assemblées Générales, les résolutions, pour être adoptées, devront recueillir au moins les deux tiers des votes des Actionnaires présents ou représentés lors de cette Assemblée Générale. Les votes afférents aux Actions pour lesquels l'Actionnaire n'a pas participé au vote, s'est abstenu de voter, a voté blanc ou nul, ne sont pas pris en considération pour calculer la majorité.

22.9. La nationalité de la Société peut être changée et les engagements des Actionnaires peuvent être augmentés, uniquement de l'accord unanime des Actionnaires et obligataires (s'il y en a) de la Société.

22.10. Un Actionnaire peut assister à l'Assemblée Générale en nommant une autre personne (qui ne doit pas être un Actionnaire) comme son mandataire par écrit, soit en original, par fax ou par e-mail avec signature électronique.

22.11. Les Actionnaires peuvent voter par écrit (par le biais d'un bulletin de vote), sur les résolutions qui sont soumises à l'Assemblée Générale à la condition que les bulletins de vote écrits mentionnent (i) le nom, le prénom, l'adresse et la signature de l'Actionnaire concerné, (ii) l'indication des Actions pour lesquelles l'Actionnaire exercera son droit, (iii) l'ordre du jour tel qu'il est libellé dans la convocation et (iv) les instructions de vote (approbation, refus, abstention, pour chaque point de l'agenda). Pour être pris en considération, les bulletins de vote originaux devront parvenir à la Société au moins 24 heures avant l'Assemblée Générale concernée.

22.12. Tout Actionnaire peut participer à une Assemblée Générale par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen similaire de communication par lequel (i) les Actionnaires assistant à l'Assemblée peuvent être identifiés, (ii) toutes les personnes participant à l'Assemblée peuvent entendre et se parler l'une à l'autre, (iii) la transmission de l'Assemblée se déroule sur une base continue et (iv) les Actionnaires peuvent délibérer et participer. La participation à une Assemblée tenue dans de telles conditions sera assimilée à une participation en personne.

22.13. Le Président présidera l'Assemblée Générale. Si le Président n'est pas présent en personne, les Actionnaires éliront, avant d'entamer les débats, un président pro tempore pour l'Assemblée Générale concernée. Le Président de l'Assemblée Générale désignera un secrétaire et les actionnaires désigneront un scrutateur. Le Président, le secrétaire et le scrutateur de l'Assemblée Générale forment le bureau de cette Assemblée.

22.14. Les procès-verbaux des Assemblées Générales seront signés par les membres du bureau ainsi que par tout actionnaire qui en exprime le souhait.

22.15. Néanmoins dans les cas où les décisions de l'Assemblée Générale doivent être certifiées, des copies ou des extraits aux fins d'utilisation devant un tribunal ou ailleurs doivent être signés par le Président, par le secrétaire du Conseil d'Administration (s'il y en a un) ou par deux membres du Conseil d'Administration (incluant au moins un Administrateur de l'Investisseur).

Art. 23. Commissaire aux comptes.

23.1. Les opérations de la Société seront supervisées par un ou plusieurs commissaires aux comptes ou, si cela est requis par la loi, par un réviseur d'entreprise externe. Le commissaire aux comptes sera élu pour un terme n'excédant pas 6 ans, renouvelable.

23.2. Le commissaire aux comptes sera désigné par l'Assemblée Générale qui fixera leur nombre et leur rémunération (selon le cas) ainsi que le terme de leur mandat. Le commissaire aux comptes peut être révoqué avec ou sans motif et remplacé à tout moment par l'Assemblée Générale.

23.3. Si les conditions de l'article 69 (combinées avec l'article 35) de la loi du 19 décembre 2002 sur le Registre de Commerce et sur la comptabilité des entreprises (la Loi du 19 décembre 2002) sont réunies, les opérations de la Société seront contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprise. Le réviseur d'entreprise sera nommé par l'Assemblée Générale conformément à l'article 69 de la Loi du 19 décembre 2002. L'assemblée Générale détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat.

Art. 24. Exercice social. L'exercice social de la Société commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 25. Comptes annuels.

25.1. Chaque année, à la fin de l'exercice social, le Conseil d'Administration préparera les comptes annuels de la Société conformément aux dispositions de la Loi du 19 décembre 2002.

25.2. Au plus tard un mois avant l'Assemblée Générale annuelle, le Conseil d'Administration soumettra les comptes annuels de la Société ensemble avec son rapport et tout autre document requis par la loi au commissaire aux comptes ou réviseur qui rédigera son rapport.

25.3. Au plus tard 15 (quinze) jours avant la date de l'Assemblée Générale annuelle, les comptes annuels de la société, les rapports du Conseil d'Administration et du commissaire/réviseur de la Société ainsi que tout autre document requis par la Loi seront mis à la disposition au siège social de la Société pour inspection par les Actionnaires durant les heures normales de bureau.

Art. 26. Allocation des bénéfices.

26.1. Sur les bénéfices nets annuels de la Société, 5% (cinq pourcent) seront alloués à la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire dès que le montant de la réserve légale atteint 10% (dix pourcent) du capital social de la Société. Mais il devra être repris chaque fois que le montant de la réserve légale tombe sous le seuil de 10% (dix pourcent).

26.2. L'Assemblée Générale déterminera la manière dont l'excédent des bénéfices nets sera attribué et elle peut décider le paiement de dividendes dans les limites de la Loi.

26.3. Les dividendes peuvent être payés en Euros ou en toute autre devise aux endroits et dates fixés par le Conseil d'Administration.

26.4. Le Conseil d'Administration peut décider le paiement de dividendes sous les conditions et dans les limites fixées par la Loi.

Art. 27. Dissolution et Liquidation. La société peut être dissoute, à tout moment, par une résolution de l'Assemblée Générale, adoptée dans les formes prévues pour la modification des Statuts, comme prévu à l'article 22 ci-dessus. Dans l'hypothèse d'une dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs (qui seront des personnes physiques ou morales) désignés par l'Assemblée Générale ayant décidé la mise en liquidation. Cette Assemblée Générale déterminera également les pouvoirs et la rémunération du(des) liquidateur(s).

Art. 28. Loi applicable. Tous les points non expressément réglés par les présents Statuts seront réglés conformément à la Loi.

Septième résolution

L'Assemblée décide de désigner Messieurs Christopher Masek, Kristiaan Nieuwenburg, James Yates et Andrew Townsend en tant qu'Administrateurs de l'Investisseur, au sens de l'article 10.3 des Statuts.

Huitième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de 597.240,- EUR (cinq cent quatre-vingt-dix-sept mille deux cent quarante euros) pour le porter de son montant actuel de 887.100 EUR (huit cent quatre-vingt-sept mille cent euros) à 1.484.340,- EUR (un million quatre cent quatre-vingt quatre mille trois cent quarante euros) par l'émission de 597.240 (cinq cent quatre vingt dix sept mille deux cent quarante) nouvelles actions d'une valeur nominale de 1,- EUR (un euro) chacune, à savoir 59.724 (cinquante-neuf mille sept cent vingt-quatre) Actions de Classe A, 59.724 (cinquante-neuf mille sept cent vingt-quatre) Actions de Classe B, 59.724 (cinquante-neuf mille sept cent vingt-quatre) Actions de Classe C, 59.724 (cinquante-neuf mille sept cent vingt-quatre) Actions de Classe D, 59.724 (cinquante-neuf mille sept cent vingt-quatre) Actions de Classe E, 59.724 (cinquante neuf mille sept cent vingt-quatre) Actions de Classe F, 59.724 (cinquante-neuf mille sept cent vingt-quatre) Actions de Classe G, 59.724 (cinquante neuf mille sept cent vingt-quatre) Actions de Classe H, 59.724 (cinquante-neuf mille sept cent vingt-quatre) Actions de Classe I, 59.724 (cinquante-

neuf mille sept cent vingt-quatre) Actions de Classe J, chacune devant être émise avec une prime d'émission de 4,636 EUR (quatre euros et six cent trente-six cents), qui sera allouée à la réserve disponible de la Société, par apport en nature de 10.972.311 (dix millions neuf cent soixante-douze mille trois cent onze) actions de Vistra Holdings Limited, une société constituée selon les lois des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à Trident Chambers, Wickams Cay, PO Box 146, Road Town Tortola, British Virgin Islands, numéro d'enregistrement 100 78 70 (Vistra) et d'admettre à la souscription des nouvelles actions les personnes énumérées ci-dessous.

Intervention des apporteurs - Souscription - Paiement

Aux termes de certaines conventions de transfert d'actions avec les vendeurs de Vistra (le SPA et le Minority SPA) datées du 31 juillet 2009, le prix de transfert des actions de Vistra consiste, entre autres, en 597.240 (cinq cent quatre-vingt-dix-sept mille deux cent quarante) nouvelles actions, d'une valeur nominale de 1,- EUR (un euro) chacune, de la Société (les Actions en Paiement).

Selon le SPA, un total de 570.920 (cinq cent soixante-dix mille neuf cent vingt) Actions de en Paiement seront émises aux personnes suivantes, ici représentées par Maître Catherine Dessoy, en vertu des déclarations ci-annexées, lesquelles déclarent intervenir à l'assemblée et souscrire aux nouvelles actions émises comme suit:

	Actions A	Actions B	Actions C	Actions D	Actions E	Actions E	Actions G	Actions H	Actions I		
Bart Deconinck	12 054	12 054	12 054	12 054	12 054	12 054	12 054	12 054	12 054		
Mark Bouw	8 611	8 611	8 611	8 611	8 611	8 611	8 611	8 611	8 611		
Dennis Lavin	11 473	11 473	11 473	11 473	11 473	11 473	11 473	11 473	11 473		
Walter Stresemann	4 944	4 944	4 944	4 944	4 944	4 944	4 944	4 944	4 944		
Sailstar Holdings Ltd	6 287	6 287	6 287	6 287	6 287	6 287	6 287	6 287	6 287		
Aramco Holdings Ltd	4 287	4 287	4 287	4 287	4 287	4 287	4 287	4 287	4 287		
PureEarth Holdings Ltd	3 572	3 572	3 572	3 572	3 572	3 572	3 572	3 572	3 572		
Lagunisol Limited	1 138	1 138	1 138	1 138	1 138	1 138	1 138	1 138	1 138		
Sanja Limited	1 138	1 138	1 138	1 138	1 138	1 138	1 138	1 138	1 138		
David Rudge	400	400	400	400	400	400	400	400	400		
Jacobus van Ginkel	756	756	756	756	756	756	756	756	756		
Andrew Taylor	399	399	399	399	399	399	399	399	399		
John Ashwood	419	419	419	419	419	419	419	419	419		
Alastair Scott	1 424	1 424	1 424	1 424	1 424	1 424	1 424	1 424	1 424		
Jan Purgal	112	112	112	112	112	112	112	112	112		
Ivo Hemelraad	78	78	78	78	78	78	78	78	78		
										Actions	Total
										J	
Bart Deconinck										12 054	120 540
Mark Bouw										8 611	86 110
Dennis Lavin										11 473	114 730
Walter Stresemann										4 944	49 440
Sailstar Holdings Ltd										6 287	62 870
Aramco Holdings Ltd										4 287	42 870
PureEarth Holdings Ltd										3 572	35 720
Lagunisol Limited										1 138	11 380
Sanja Limited										1 138	11 380
David Rudge										400	4 000
Jacobus van Ginkel										756	7 560
Andrew Taylor										399	3 990
John Ashwood										419	4 190
Alastair Scott										1 424	14 240
Jan Purgal										112	1 120
Ivo Hemelraad										78	780
TOTAL:											570.920

Selon le Minority SPA, le solde des Actions en Paiement, c'est-à-dire 26.320 (vingt-six mille trois cent vingt), sera émis à la Fondation (comme définie dans le Minority SPA) à la condition que le Fondation devra: (A) détenir ces Actions en Paiement au bénéfice des apporteurs ci-dessous; et (B) la Fondation devra émettre en faveur des apporteurs ci-dessous

un nombre de Certificats de Dépôt (comme définis dans le Minority SPA) égal au nombre d'Actions en Paiement comme décrit ci-dessous:

La Fondation au nom des contributeurs suivants:	Actions A	Actions B	Actions C	Actions D	Actions E	Actions F	Actions G	Actions H	Actions I
Paul Nash	60	60	60	60	60	60	60	60	60
Marina Gall	60	60	60	60	60	60	60	60	60
Tanya Scott	90	90	90	90	90	90	90	90	90
Raymond O'Reilly	90	90	90	90	90	90	90	90	90
Greg MacRae	394	394	394	394	394	394	394	394	394
Sean Murray	90	90	90	90	90	90	90	90	90
Peter Rice	42	42	42	42	42	42	42	42	42
Frank Walenta	89	89	89	89	89	89	89	89	89
Matt Ruane	60	60	60	60	60	60	60	60	60
Karin Lynch	60	60	60	60	60	60	60	60	60
Gemma Voisin	60	60	60	60	60	60	60	60	60
Tim Hutchins	60	60	60	60	60	60	60	60	60
Dee Hudson	60	60	60	60	60	60	60	60	60
Lee Anderson	60	60	60	60	60	60	60	60	60
Simon Davis	60	60	60	60	60	60	60	60	60
Wendy Ewens	60	60	60	60	60	60	60	60	60
Johanna van Oort	63	63	63	63	63	63	63	63	63
Yolanda Garcia	52	52	52	52	52	52	52	52	52
Carola Breusch	78	78	78	78	78	78	78	78	78
Jacky Goodwin Est.	78	78	78	78	78	78	78	78	78
Mark Andrews	42	42	42	42	42	42	42	42	42
Andy Gray	42	42	42	42	42	42	42	42	42
Megduth Sooknah	42	42	42	42	42	42	42	42	42
Jonathan Smith	840	840	840	840	840	840	840	840	840

La Fondation au nom des contributeurs suivants:	Actions J	Total
Paul Nash	60	600
Marina Gall	60	600
Tanya Scott	90	900
Raymond O'Reilly	90	900
Greg MacRae	394	3940
Sean Murray	90	90
Peter Rice	42	420
Frank Walenta	89	890
Matt Ruane	60	600
Karin Lynch	60	600
Gemma Voisin	60	600
Tim Hutchins	60	600
Dee Hudson	60	600
Lee Anderson	60	600
Simon Davis	60	600
Wendy Ewens	60	600
Johanna van Oort	63	630
Yolanda Garcia	52	520
Carola Breusch	78	780
Jacky Goodwin Est.	78	780
Mark Andrews	42	420
Andy Gray	42	420
Megduth Sooknah	42	420
Jonathan Smith	840	8400

TOTAL: 26.320

Tous les apporteurs, ici représentés par Maître Catherine Dessoy, en vertu des déclarations susmentionnées, déclarent libérer entièrement les Actions en Paiement (ensemble avec la prime d'émission de 2.768.805 EUR) par un apport en nature de 10.972.311 (dix million neuf cent soixante-douze mille trois cent onze) actions d'une valeur de 1,- EUR (un euro) chacune de Vistra, comme décrit ci-dessous:

Description de l'apport:

Contributeurs	Nombre d'actions ordinaires dans Vistra Holdings Limited	Nombre d'actions de classe B dans Vistra Holdings Limited	Nombre d'actions préférentielles dans Vistra Holdings Limited	Nombre TOTAL d'actions de Vistra Holdings Limited
Bart Deconinck	15 492	0	1 000 000	1 015 495
Mark Bouw	8 914	0	200 000	208 914
Dennis Lavin	12 859	0	1 500 000	1 512 859
Walter Stresemann	5 670	0	500 000	505 670
Sailstar Holdings Ltd	6 280	0	2 300 000	2 306 280
Aramco Holdings Ltd	5 461	0	2 000 000	2 005 461
PureEarth Holdings Ltd	5 461	0	2 000 000	2 005 461
Lagunisol Limited	750	0	500 000	500 750
Sanja Limited	750	0	500 000	500 750
David Rudge	303	378	100 000	100 681
Jacobus van Ginkel	0	1 231	0	1 231
Andrew Taylor	303	378	100 000	100 681
John Ashwood	0	616	0	616
Alastair Scott	303	1 538	100 000	101 841
Jan Purgal	0	189	0	189
Ivo Hemelraad	0	189	0	189
Paul Nash	0	126	0	126
Marina Gall	0	126	0	126
Tanya Scott-Tomlin	0	189	0	189
Raymond O'Reilly	0	189	0	189
Greg MacRae	303	189	100 000	100 492
Sean Murray	0	189	0	189
Peter Rice	0	126	0	126
Frank Walenta	0	189	0	189
Matt Ruane	0	126	0	126
Karin Lynch	0	126	0	126
Gemma Voisin	0	126	0	126
Tim Hutchins	0	126	0	126
Deirdre Hudson	0	126	0	126
Lee Anderson	0	126	0	126
Simon Davis	0	126	0	126
Wendy Ewens	0	126	0	126
Johanna van Oort	0	189	0	189
Yolanda Garcia	0	126	0	126
Carola Breusch	0	189	0	189
Jacky Goodwin Est.	0	189	0	189
Mark Andrews	0	126	0	126
Andrew Gray	0	126	0	126
Megduth Sooknah	0	126	0	126
Jonathan Smith	0	1 538	0	1 538
TOTAL	62.852	9.459	10.900.000	10.972.311

12. Tim Hutchins	60	60	60	60	60	60	60	60	60
13. Dee Hudson	60	60	60	60	60	60	60	60	60
14. Lee Anderson	60	60	60	60	60	60	60	60	60
15. Simon Davis	60	60	60	60	60	60	60	60	60
16. Wendy Ewens	60	60	60	60	60	60	60	60	60
17. Johanna van Oort	63	63	63	63	63	63	63	63	63
18. Yolanda Garcia	52	52	52	52	52	52	52	52	52
19. Carola Breusch	78	78	78	78	78	78	78	78	78
20. Jacky Goodwin Est.	78	78	78	78	78	78	78	78	78
21. Mark Andrews	42	42	42	42	42	42	42	42	42
22. Andy Gray	42	42	42	42	42	42	42	42	42
23. Megduth Sooknah	42	42	42	42	42	42	42	42	42
24. Jonathan Smith	840	840	840	840	840	840	840	840	840
TOTAL	148 434	148 434	148 434	148 434	148 434	148 434	148 434	148 434	148 434

	J- Shares	Total
Vector Holding International S.à r.l.	88 710	887 100
Bart Deconinck	12 054	120 540
Mark Bouw	8 611	86 110
Dennis Lavin	11 473	114 730
Walter Stresemann	4 944	49 440
Sailstar Holdings Ltd	6 287	62 870
Aramco Holdings Ltd	4 287	42 870
PureEarth Holdings Ltd	3 572	35 720
Lagunisol Limited	1 138	11 380
Sanja Limited	1 138	11 380
David Rudge	400	4 000
Jacobus van Ginkel	756	7 560
Andrew Taylor	399	3 990
John Ashwood	419	4 190
Alastair Scott	1 424	14 240
Jan Purgal	112	1 120
Ivo Hemelraad	78	780
La Fondation au nom des personnes suivantes de 1 à 24 inclus:		
1. Paul Nash	60	600
2. Marina Gall	60	600
3. Tanya Scott	90	900
4. Raymond O'Reilly	90	900
5. Greg MacRae	394	3 940
6. Sean Murray	90	900
7. Peter Rice	42	420
8. Frank Walenta	89	890
9. Matt Ruane	60	600
10. Karin Lynch	60	600
11. GemmaVoisin	60	600
12. Tim Hutchins	60	600
13. Dee Hudson	60	600
14. Lee Anderson	60	600
15. Simon Davis	60	600
16. Wendy Ewens	60	600
17. Johanna van Oort	63	630
18. Yolanda Garcia	52	520
19. Carola Breusch	78	780
20. Jacky Goodwin Est.	78	780

21. Mark Andrews	42	420
22. Andy Gray	42	420
23. Megduth Sooknah	42	420
24. Jonathan Smith	840	8 400
TOTAL	148 434	1 484 340

Neuvième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 5.1. des statuts comme suit:

" Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social de la société est fixé à 1.484.340 EUR (un million quatre cent quatre-vingt quatre mille trois cent quarante euros), représenté par:

- (xi) 148.434 (cent quarante-huit mille quatre cent trente-quatre) actions de classe A (les Actions de Classe A);
 - (xii) 148.434 (cent quarante-huit mille quatre cent trente-quatre) actions de classe B (les Actions de Classe B);
 - (xiii) 148.434 (cent quarante-huit mille quatre cent trente-quatre) actions de classe C (les Actions de Classe C);
 - (xiv) 148.434 (cent quarante-huit mille quatre cent trente-quatre) actions de classe D (les Actions de Classe D);
 - (xv) 148.434 (cent quarante-huit mille quatre cent trente-quatre) actions de classe E (les Actions de Classe E);
 - (xvi) 148.434 (cent quarante-huit mille quatre cent trente-quatre) actions de classe F (les Actions de Classe F);
 - (xvii) 148.434 (cent quarante-huit mille quatre cent trente-quatre) actions de classe G (les Actions de Classe G);
 - (xviii) 148.434 (cent quarante-huit mille quatre cent trente-quatre) actions de classe H (les Actions de Classe H);
 - (xix) 148.434 (cent quarante-huit mille quatre cent trente-quatre) actions de classe I (les Actions de Classe I); et
 - (xx) 148.434 (cent quarante-huit mille quatre cent trente-quatre) actions de classe J (les Actions de Classe J);
- ayant une valeur nominal de 1,- EUR (un euro) chacune."

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge, en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de trois mille cinq cents Euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: C. DESSOY, S. SILVESTRO, M. AZEVEDO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 23 octobre 2009. Relation: LAC/2009/44396. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009149142/1738.

(090181003) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2009.

De Longhi Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 49.482.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 12 novembre 2009

Décision est prise de ratifier la délibération du Conseil d'administration du 18 avril 2008 de coopter Monsieur DE BERNARDI Angelo, licencié en sciences financières et commerciales, 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, comme nouvel administrateur à la place de monsieur DE LONGHI Giuseppe démissionnaire.

Monsieur DE BERNARDI Alexis, Monsieur DE BERNARDI Angelo, Monsieur DONATI Régis et Monsieur VEGAS-PIERONI Louis sont renommés administrateurs. Monsieur REGGIORI Robert est renommé commissaire aux comptes.

Monsieur DE BERNARDI Angelo est nommé Président du Conseil d'administration.

Les mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2012.

Pour extrait sincère et conforme
DE LONGHI HOLDING S.A.
Angelo DE BERNARDI / Alexis DE BERNARDI
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009149865/20.

(090181161) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2009.

Industrie Nähmaschinen Holding, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 5.621.

—
Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires tenue extraordinairement en date du 27 octobre 2009

1) Fin des mandats d'administrateur et de président du conseil d'administration de:

- M. Gérard BIRCHEN

2) Fin du mandat d'administrateur de:

- M. Jacques CLAEYS

3) Nomination au conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013:

- M. Hugo FROMENT, administrateur de sociétés, né à Laxou (France), le 22 février 1974, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

- M. Massimo RASCHELLA, administrateur de sociétés, né à Differdange (Grand-Duché de Luxembourg) le 16 avril 1978, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

4) Nomination comme président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.

- M. Hugo FROMENT

Luxembourg, le 24 novembre 2009.

Pour extrait sincère et conforme

Pour *INDUSTRIE NÄHMASCHINEN HOLDING*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009149861/24.

(090181192) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2009.

Dünen Resort S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 91.702.

—
Extrait des décisions prises par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires et par le conseil d'administration en date du 17 novembre 2009

1. Monsieur Eric MAGRINI a démissionné de ses mandats d'administrateur et président du conseil d'administration.

2. Monsieur Jonathan LEPAGE, administrateur de sociétés, né à Namur (Belgique), le 27 août 1975, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

3. Monsieur Philippe TOUSSAINT a été nommé comme président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

Luxembourg, le 24 novembre 2009.

Pour extrait sincère et conforme

Pour *DÜNEN RESORT S.A.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009149862/20.

(090181189) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2009.

Orion Capital, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 68.107.

—
Auszug aus dem Protokoll über die Beschlüsse des Gesellschafters vom 28. Oktober 2009

- 1) Herr Gérard BIRCHEN hat sein Geschäftsführungsmandat niedergelegt.
- 2) Herr Hugo FROMENT, Verwalter von Gesellschaften, geboren am 22. Februar 1974 in Laxou (Frankreich), beruflich wohnhaft in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grand-Duchesse Charlotte, ist auf unbestimmte Zeit zum Geschäftsführer ernannt worden.
- 3) Die Geschäftsführer, Herr Jacques CLAEYS und Herr Hugo FROMENT sind berechtigt, die Gesellschaft durch die Einzelunterschrift rechtsgültig, zu verpflichten.
- 4) Bitte nehmen Sie die Adressenänderung vom Teilhaber, Herrn Jan Jürgen KUIJTEN, Weesperstraat, 390, NL-1018 DN Amsterdam (Holland), zur Kenntnis.

Luxemburg, 20. November 2009.

Für ORION CAPITAL

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Unterschriften

Référence de publication: 2009149863/20.

(090181180) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2009.

Mercurion Asia Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 55.708.

—
Le bilan au 30 juin 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 24 novembre 2009.

Pour MERCURION ASIA FUND SICAV

RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A.

Société anonyme

Signatures

Référence de publication: 2009149885/14.

(090181358) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2009.

AES International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7784 Bissen, 18, rue des Moulins.
R.C.S. Luxembourg B 103.544.

—
Aktien Übertragung

1. PMF2 B.V., mit Sitz: Marcel Proustlaan 17, 5629 PH Eindhoven, Niederlande, vertreten durch Direktor Herrn ing. Maurice van Leeuwen.

2. PCSM S.à.r.l., mit Sitz: 18, rue des Moulins, L-7784 Bissen, Luxemburg, vertreten durch Direktor Herrn Peter Goudemond Dipl. Ing.

INDES PMF2 B.V. 245 Aktien hält; d.h. 49% der insgesamt ausstehenden Aktien der
AES INTERNATIONAL S.A.R.L.

Société à responsabilité limitée

RCS LUXEMBURG B 103544

mit Sitz: 18, rue des Moulins, L-7784 Bissen, Luxemburg,

ein Unternehmen ordnungsgemäß organisiert und gegenwärtig im Rahmen der bestehenden Gesetze des
Großherzogtums Luxemburg, ansässig in Luxemburg

INDES PCSM S.à.r.l. 8820 Aktien hält; d.h. 49% der insgesamt ausstehenden Aktien der
ADVANCED ENGINEERING SOLUTIONS B.V. (AES B.V.)

Handelsregister: 17174134

mit Sitz: Marcel Proustlaan 17, 5629 PH Eindhoven, Niederlande,

ein Unternehmen ordnungsgemäß organisiert und gegenwärtig im Rahmen der bestehenden Gesetze der Niederlande, ansässig in den Niederlanden

INDES die Parteien für einen Kauf von Aktien zugestimmt haben, unter den Bedingungen und für die hier dargelegten Prüfung.

ERKLÄREN SICH WIE FOLGT EINVERSTANDEN ZU SEIN:

1. PMF2 B.V. verkauft und liefert an PCSM S.à.r.l., und PCSM S.à.r.l. kauft von PMF2 B.V., 245 Aktien der AES International S.à.r.l.

Die Aktien werden gekauft mit 8820 Aktien der AES B.V., die den Gegenwert von 245 Aktien der AES International S.à.r.l. entspricht.

2. Die Transaktion fand statt am 01-07-2009.

3. PMF2 B.V. garantiert PCSM S.à.r.l., und PCSM S.à.r.l. garantiert PMF2 B.V. dass folgende Aussagen wahr und richtig sind: Die Aktien die verkauft werden im Rahmen dieses Abkommens, sind gültig ausgegebene und ausstehende Aktien und sind völlig einbezahlt; PMF2 B.V. besitzt 245 Aktien der AES International S.à.r.l. und PCSM S.à.r.l. besitzt 8820 Aktien der AES B.V., welche verkauft werden im Rahmen dieses Abkommens, frei von Pfandrechten, Gebühren/Forderungen, Einschränkungen oder Belastungen.

4. Die Bestimmungen dieses Abkommens erfolgt in Übereinstimmung mit den Gesetzen des Großherzogtums Luxemburg. Das Justizgericht von Luxemburg wird das ausschliessliche Gericht der Rechtssprechung sein. Im Anschluss zur diese Übertragung von Aktien, ist der Direktor zuständig die notwendigen Publikationen in das Handelsregister eintragen zu lassen.

Référence de publication: 2009149882/42.

(090181656) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2009.

Assadé S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 139.095.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2009.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2009149883/12.

(090181362) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2009.

Navimer S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6688 Mertert, Port de Mertert.

R.C.S. Luxembourg B 25.304.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009150755/10.

(090182431) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2009.

Promopharm S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5836 Alzingen, 4, rue Nicolas Wester.

R.C.S. Luxembourg B 57.445.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009150756/10.

(090182433) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2009.

Lux Technicom S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3327 Crauthem, 8, Zone Industrielle Am Bruch.

R.C.S. Luxembourg B 73.788.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009150754/10.

(090182429) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2009.

Tekden S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 28, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 86.795.

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Extrait

Par jugement rendu en date du 26 novembre 2009, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la société:

- TEKDEN S.A. avec siège social à L-1450 Luxembourg, 28, Côte d'Eich, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 86.795;

Le même jugement a nommé juge-commissaire Madame Carole BESCH, juge au Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, et liquidateur Maître Sarah VAZQUEZ-LOPEZ, Avocat, demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances avant le 17 décembre 2009 au greffe de la sixième Chambre de ce Tribunal.

Luxembourg, le 26 novembre 2009.

Pour extrait conforme

1, rue Jean-Pierre Brasseur

L-1258 Luxembourg

Maître Sarah VAZQUEZ-LOPEZ

Le liquidateur

Référence de publication: 2009150774/24.

(090181950) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2009.

L-Travaux Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5366 Munsbach, 134, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 99.598.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009150753/10.

(090182427) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2009.

L.M.I., Louchet Management & Investments, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5335 Moutfort, 20, Gappenhiehl.

R.C.S. Luxembourg B 51.974.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009150752/10.

(090182426) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2009.

Roma S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6688 Mertert, Port de Mertert.

R.C.S. Luxembourg B 27.897.

Les comptes annuels au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009150759/10.

(090182434) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2009.

Coro Trade S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 80.292.

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Extrait

Par jugement rendu en date du 26 novembre 2009, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la société

CORO TRADE S.A. avec siège social à L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 80.292.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Madame Carole BESCH, juge au Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, et liquidateur Maître Sarah VAZQUEZ-LOPEZ, Avocat, demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances avant le 17 décembre 2009 au greffe de la sixième Chambre de ce Tribunal.

Luxembourg, le 26 novembre 2009.

Pour extrait conforme

1, rue Jean-Pierre Brasseur

L-1258 Luxembourg

Maître Sarah VAZQUEZ-LOPEZ

Le liquidateur

Référence de publication: 2009150777/24.

(090181955) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2009.

Sammichele S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4580 Differdange, 66, rue de Hussigny.

R.C.S. Luxembourg B 47.814.

Les comptes annuels au 31 décembre 1994 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2009150758/9.

(090182746) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2009.

Urbe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 89.944.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

URBE S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009150676/11.

(090182747) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2009.

Duchy Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R.C.S. Luxembourg B 109.282.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009150678/10.

(090182742) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2009.

Atout Immo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 83.887.

LIQUIDATION JUDICIAIRE*Extrait*

Par jugement rendu en date du 26 novembre 2009, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la société

ATOUT IMMO S.A. avec siège social à L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 83.887;

Le même jugement a nommé juge-commissaire Madame Carole BESCH, juge au Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, et liquidateur Maître Sarah VAZQUEZ-LOPEZ, Avocat, demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances avant le 17 décembre 2009 au greffe de la sixième Chambre de ce Tribunal.

Luxembourg, le 26 novembre 2009.

Pour extrait conforme

1, rue Jean-Pierre Brasseur

L-1258 Luxembourg

Maître Sarah VAZQUEZ-LOPEZ

Le liquidateur

Référence de publication: 2009150778/24.

(090181957) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2009.

Lumia S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R.C.S. Luxembourg B 78.872.

LIQUIDATION JUDICIAIRE*Extrait*

Par jugement rendu en date du 26 novembre 2009, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la société

LUMIA S.à r.l. avec siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 78.872.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Madame Carole BESCH, juge au Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, et liquidateur Maître Sarah VAZQUEZ-LOPEZ, Avocat, demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances avant le 17 décembre 2009 au greffe de la sixième Chambre de ce Tribunal.

Luxembourg, le 26 novembre 2009.

Pour extrait conforme

1, rue Jean-Pierre Brasseur

L-1258 Luxembourg

Maître Sarah VAZQUEZ-LOPEZ

Le liquidateur

Référence de publication: 2009150779/24.

(090181960) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2009.

Axis Constructions, Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 64.415.

La société EUREXPERTS S.A. a résilié, avec effet au 25.11.2009, la convention de domiciliation conclue avec la société anonyme Axis Constructions, 51, rue de Strasbourg, L-2561 Luxembourg, inscrite au RCS Luxembourg, Section B, no. 64.415.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 novembre 2009.

EUREXPERTS S.A.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Référence de publication: 2009150771/14.

(090182536) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2009.

Standard Chartered Financial Services (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 10.515.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 17 août 2009

Il résulte dudit procès-verbal que:

1. Pricewaterhouse Coopers a été nommé réviseur d'entreprise de la Société. Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice se clôturant au 31 décembre 2008.

2. Le siège social de la Société a été transféré au 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg avec effet au 1^{er} juin 2009.

Luxembourg, le 19 novembre 2009.

Pour extrait conforme

Alex SCHMITT

Mandataire

Référence de publication: 2009150786/16.

(090181975) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2009.

Milesa S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 87.721.

Il résulte d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire 28 mai 2009 que le siège social de la société est transféré du 39, Avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg au L-1930 Luxembourg, 64, Avenue de la Liberté.

Luxembourg, le 28 mai 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009150796/10.

(090182677) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2009.

JMW Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 89.722.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009150806/10.

(090182803) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2009.

JMW Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 89.722.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009150807/10.

(090182801) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2009.

Tarkett Agepan Laminate Flooring, S.C.S., Société en Commandite simple.

Siège social: L-9779 Lentzweiler, 2, Op der Sang.

R.C.S. Luxembourg B 118.262.

Il résulte du projet de fusion tenue par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, le 17 avril 2007, effectif un mois à compter du 22 mai 2007, date de publication du projet de fusion, que la société TARKETT LUXEMBOURG S.A., ayant son siège social à L-9779 Lentzweiler, 2, Op der Sang, établie et inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 92.065, associé commanditaire de la Société, dans laquelle elle détient 100 parts de commanditaires, a été absorbée par la société Tarkett S.A., ayant son siège social à L-9779 Lentzweiler, 2, Op der Sang, établie et inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 92.165.

Il échet de constater donc que le nouvel associé commanditaire est devenu la société Tarkett S.A..

Enfin, il résulte de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société Tarkett S.A. précitée tenue en date du 28 juin 2007 que sa dénomination a été modifiée en Tarkett GDL S.A.

Il convient de porter la mention de ces modifications au registre de commerce et des sociétés afin de les refléter dans les informations de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 2009.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009150782/24.

(090182686) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2009.

Matériaux de Construction Nic. Wilwert et Fils S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4985 Sanem, 4, rue d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 21.156.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Niedercorn.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009150811/12.

(090182794) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2009.

Lanzer S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4988 Sanem, 5A, rue de la Fontaine.

R.C.S. Luxembourg B 86.625.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Niedercorn.
Pour la société
Signature

Référence de publication: 2009150810/12.

(090182795) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2009.

Transports Nic. Wilwert et Fils S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4562 Niedercorn, Zone Industrielle Hahneboesch.

R.C.S. Luxembourg B 58.045.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Niedercorn.
Pour la société
Signature

Référence de publication: 2009150809/12.

(090182796) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2009.

Zeman & Co. Gesellschaft m.b.H, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 122.168.

FERMETURE DE SUCCURSALE

Extrait de la décision prise lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 23 novembre 2009 au siège de la Société

Les Gérants confirment, à l'unanimité, la fermeture de la succursale luxembourgeoise, inscrite au RCS de Luxembourg sous le numéro B 122 168 et ayant son siège social au 63-65, rue de Merl à L-2146 Luxembourg, avec effet au 1^{er} décembre 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme
ZEMAN & CO., GESELLSCHAFT m.b.H.
Succursale de ZEMAN & CO. Gesellschaft m.b.H.
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2009150787/18.

(090181989) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2009.

Ex-Protect S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 136.590.

Par résolutions circulaires du conseil de gérance datée du 6 juillet 2009, les gérants ont décidé de transférer le siège social de la société du 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg le 24 novembre 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009150800/13.

(090181848) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2009.

Seka S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 147.142.

Il résulte d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire 22 septembre 2009 que le siège social de la société est transféré du L-1731 Luxembourg, 36, rue d'Hesperange au L-1930 Luxembourg, 64, Avenue de la Liberté.

Luxembourg, le 27 novembre 2009.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009150799/12.

(090182670) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2009.

Boutique Féline Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3940 Mondercange, 104, rue de Pontpierre.

R.C.S. Luxembourg B 26.545.

—

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2009.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009150814/12.

(090182788) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2009.

VHCL Quatre S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2533 Luxembourg, 69, rue de la Semois.

R.C.S. Luxembourg B 131.751.

—

L'an deux mil neuf, le quatre novembre.

Par-devant, Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme VHCL QUATRE S.A., ayant son siège social à L-2533 Luxembourg, 69, Rue de la Semois, inscrite au R.C.S. Luxembourg B n°131.751, par acte notarié de Me Jacques DELVAUX en date du 10 août 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2346 du 18.10.2007,

et dont les statuts ont été modifiés suivant acte du même notaire en date du 21 décembre 2007, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 679 du 19 mars 2008.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de M. Ferdinando CAVALLI, employé, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Mme Chantal KULAS, employée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mme Stéphanie WLODARCZAK, employée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Décision de mise en liquidation volontaire de la société;
2. Nomination d'un ou plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs;
3. Divers.

Monsieur le Président constate que l'unanimité des actionnaires représentant le capital social de la société est représentée, et qu'en conséquence, l'assemblée peut se tenir valablement sans convocation préalable.

L'assemblée, après s'être reconnue régulièrement constituée, a approuvé l'exposé de Monsieur le Président et a abordé l'ordre du jour. Après délibération, l'assemblée a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la dissolution de la société laquelle entre en liquidation avec effet à partir de ce jour.

Deuxième résolution

A été nommée liquidateur,

- Montbrun Revision S.à.r.l., 2, Avenue Charles de Gaulle à L-1653 Luxembourg.

Le liquidateur prénommé a la mission de réaliser tout l'actif et apurer le passif de la société. Dans l'exercice de sa mission, le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et il peut se référer aux écritures de la société. Le liquidateur pourra sous sa seule responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires. Le liquidateur pourra engager la société en liquidation sous sa seule signature et sans limitation. Il dispose de tous les pouvoirs tels que prévus à l'article 144 de la loi sur les sociétés commerciales, ainsi que

de tous les pouvoirs stipulés à l'article 145 de ladite loi, sans avoir besoin d'être préalablement autorisés par l'assemblée générale des associés

Clôture

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant la parole, le président lève la séance.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux membres du bureau, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. CAVALLI, Ch. KULAS, S. WLODARCZAK, J. DELVAUX.

Enregistré à Luxembourg, actes civils le 12 novembre 2009, LAC/2009/47691: Reçu douze Euros (EUR 12.-)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- Pour expédition conforme - Délivrée à la demande de la société prénommée, aux fins de dépôt au Registre du Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg.

Luxembourg, le 29 Novembre 2009.

Référence de publication: 2009150862/52.

(090182757) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2009.

The Exhibition Factory S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 83, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 105.579.

Les comptes annuels au 30 juin 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Eric EVERARD

Administrateur Délégué

Référence de publication: 2009150850/11.

(090182885) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2009.

Games Ventures S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 84.550.

L'an deux mil neuf, le vingt-deux octobre.

Par-devant Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme dénommée "GAMES VENTURES S.A.", ayant son siège social à Luxembourg, 25, Avenue de la Liberté, inscrite au R.C.S Luxembourg B n° 84550, constituée suivant acte du notaire soussigné en date du 26 octobre 2001, publié au Mémorial C n° 407 du 13 février 2001, et les statuts ont été modifiés suivant acte du notaire soussigné en date du 5 novembre 2001, publié au Mémorial C n° 407 du 13 février 2001

L'Assemblée est présidée par M. François WINANDY, diplômé EDHEC, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Mme Florence EVEN, employée, Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Mme Anne ZINNI, employée, Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, Madame la Présidente expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Décision de mettre en liquidation la société Anonyme GAMES VENTURES S.A.
2. Nomination de Mr Thierry JACOB en tant que liquidateur et détermination de ses pouvoirs.
3. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Qu'il appert de la liste de présence que toutes les actions représentatives du capital social sont présentes ou représentées à la présente Assemblée.

IV.- Qu'en conséquence la présente Assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour, et après en avoir délibéré, elle a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la mise en liquidation de la société "GAMES VENTURES. S.A." avec effet à partir de ce jour.

Deuxième résolution

A été nommé liquidateur, M. Thierry JACOB, demeurant professionnellement à Luxembourg 25, Avenue de la Liberté.

Le liquidateur prénommé a la mission de réaliser tout l'actif de la société et apurer le passif.

Dans l'exercice de sa mission, le liquidateur est dispensé de dresser un inventaire et il peut se référer aux écritures de la société. Le liquidateur pourra sous sa seule responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires. Le liquidateur pourra engager la société en liquidation sous sa seule signature et sans limitation.

Il dispose de tous les pouvoirs tels que prévus à l'article 144 de la loi sur les sociétés commerciales, ainsi que de tous les pouvoirs stipulés à l'article 145 de ladite loi, sans avoir besoin d'être préalablement autorisés par l'assemblée générale des associés.

Clôture de l'assemblée:

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société ou mises à sa charge en raison des présentes est évalué à EUR 800,-.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg.

Et après lecture et interprétation données de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentant par leurs noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé de signer.

Signé: F. WINANDY, L. EVEN, A. ZINNI, J. DELVAUX.

Enregistré à Luxembourg, actes civils le 28 octobre 2009, LAC/2009/45151: Reçu douze Euros (EUR 12.-)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- Pour expédition conforme - délivrée à la demande de la société prénommée, aux fins de dépôt au Registre du Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg.

Luxembourg, le 29 novembre 2009.

Jacques DELVAUX.

Référence de publication: 2009150844/62.

(090182760) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2009.

Miscro S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.

R.C.S. Luxembourg B 67.276.

Le Bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2009150842/10.

(090182895) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2009.

Lutsinia SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.

R.C.S. Luxembourg B 85.598.

Le Bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2009150843/10.

(090182894) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2009.

Lagorum SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1521 Luxembourg, 122, rue Adolphe Fischer.

R.C.S. Luxembourg B 85.326.

Le Bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2009150840/10.

(090182896) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2009.

Topvel Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.

R.C.S. Luxembourg B 41.406.

Le Bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2009150839/10.

(090182897) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2009.

Lion/Gem Lux 1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 141.354.

Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire reçu par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 30 septembre 2009, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 23 octobre 2009.

Francis KESSELER

Notaire

Référence de publication: 2009151340/14.

(090183365) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2009.

La Rivière Immobilière SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 80.897.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009149730/10.

(090181400) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2009.
